LE PEUPLE BRETON
N° 436/ 20 F
AUJOURD'HUI, ÊTRE LIBRE, C'EST ÊTRE INFORMÉ
AVRIL/EBREL 2000

LE PEUPLE BRETON

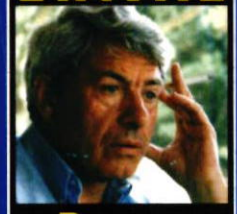
BÉGARD : 600
DINAN : 2000
BRENNILIS : 5000

LA MOBILISATION CONTRE LES DÉCHETS NUCLÉAIRES GRANDIT EN BRETAGNE



PROCHAINE MANIF A QUINTIN

L'INVITÉ



Roger Gicquel

CARHAIX :

LE PROJET DE TECHNOPOLE CULTUREL

POBL VREIZH
4 PAGES EN BRETON

L'invité du Peuple Breton

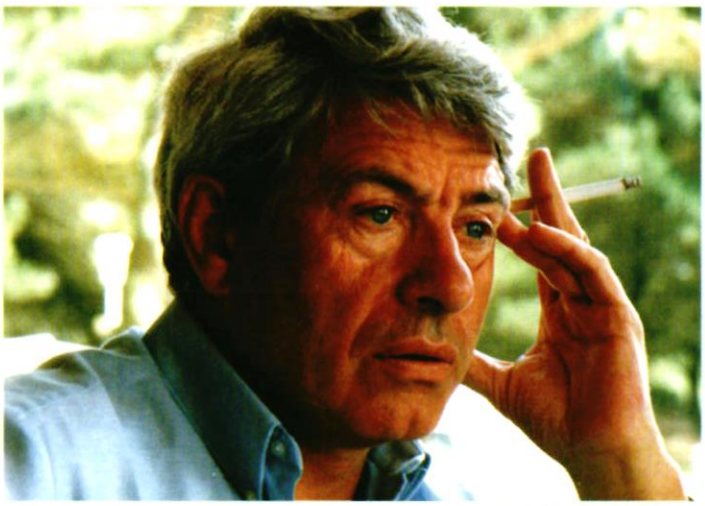
Humeurs de mars
d'une crise de croissance à un ras-la-poubelle

Samedi 4 mars : A.G. d'"Eau et Rivières de Bretagne" à Pontivy. J'y cours en adhérent convaincu. Pourtant cette association qui compte 1400 membres dont 350 présents, qui rassemble 89 associations locales, est en état de choc. J'ai été moi aussi troublé par les courriers successifs montrant une crise interne dont la presse se fera l'écho. Notre confiance en ce mouvement reconnu pour son efficacité dans le combat pour l'eau pure va-t-elle se trouver ébranlée ? Les débats sont houleux jusqu'à l'insupportable. On songe à un conflit de personnes ou à ce foutu mal breton de la division. C'est, en fait, une fièvre de croissance où s'opposent le militantisme de base et la professionalisation d'un contre-pouvoir qui dispose de 19 employés. Idéalement et pour simplifier, les militants, les bénévoles, constatent et dénoncent les pollutions d'origines diverses et se tiennent prêts à agir tandis que les techniciens, les hommes de dossiers, les juristes déclenchent les actions contre les pollueurs parfois devant les tribunaux et même jusqu'à la Cour de Justice européenne.

Il s'agit aussi de gérer d'importantes activités pédagogiques pour les scolaires et le grand public, notamment au tout nouveau Centre régional d'initiation à la rivière de Belle-Isle-en-Terre.

30 ans d'expérience ont conduit "Eau et Rivières" à passer de l'état de pot de terre à celui de pot de fer contre les pots en béton armé du gigantisme enfariné de l'agro-business, tout en soutenant les agriculteurs engagés dans un meilleur respect de l'environnement et en participant à l'élaboration des contrats territoriaux d'exploitation. Mais la structure grince en se dilatant au soleil de son succès et la frustration grandit chez les gens du terrain associatif, côté ombre. Nous en sommes là de cette effervescence. J'y vois, pour ma part, plus de positif que de négatif. Ma confiance est intacte en un dénouement correct. Vive la crise en effet, si elle produit du débat démocratique et de la mobilisation citoyenne, bien préférables à l'inertie d'autres structures, associatives, administratives ou municipales face à des "micro-pollutions" que j'ai sous les yeux...

M'éloignant du happening de cette assemblée générale, j'engageais, dans un café, la discussion avec un



particulier, un éleveur "intégré". Un maillon dans la chaîne. Pas encore désintégré, comme dirait Camille Guillou (1) mais doucement amer, certain d'avoir perdu son temps dans les dix ans écoulés. Scénario classique: reprise de la ferme de ses parents, sans possibilité de la moderniser, autrement qu'avec un contrat d'intégration, cautionnant le financement de nouveaux bâtiments pour l'élevage de jeunes animaux fournis par sa coopérative qui détermine ensuite le prix avant l'abattage sans que lui, l'éleveur, ait trop à se préoccuper de l'aliment recommandé. Résultat : un revenu vécu comme un salaire aussi médiocre que le sera sa retraite et une envie qu'il ne peut satisfaire de produire autrement.

— "Alors, me dit-il, arrêtez de nous taper dessus ! "Quoi dire ?... Que je rêve à cet instant d'un débat public permanent entre les paysans dignes de ce nom et les autres citoyens dignes eux-mêmes de ce nom là ? La pire des choses serait que s'élargisse une sorte de fracture sociale entre ces deux mondes.

Samedi 18 mars : Nous sommes 2000 obsédés par le mot poubelle, appliqué à la Bretagne, à défiler à Dinan. Ils seront 5000 quelques jours plus tard à Brennilis. Tous contre l'idée même d'un laboratoire préfigurant peut-être l'enfouissement profond de déchets radioactifs dans notre sous-sol granitique. Aussi joyeux que déterminé s'exprime le ras-la-poubelle des mamies et des collégiens ; des jeunes gens tapant frénétiquement sur leurs bidons jaunes ; des quadras du C.A.D.R.A. (2) déguisés en blanc irradié ; des papies et des jouvencelles ; des musiciens de tous instruments et des artistes sur leurs échasses, le tout précédé des tracteurs ouvrant l'impeccable cortège où l'imagination des pancartes et des slogans est si fertile. Il y eût enfin ce grand silence de la foule, terriblement efficace, sous les fenêtres de la sous-préfecture et qui voulait dire: Poubelle nouna ! Assez ! Fini ! Plus une seule goutte de pétrole sur nos côtes ! Plus un gramme de fientes de crises plus financières qu'agricoles dans nos sources ! Plus un milligramme de nitrates et métaux lourds dans nos rivières ! Et rien, moins que rien, des résidus nucléaires dans notre granite ! Il y a un front du refus en Bretagne, une sensibilité à fleur de peau à tout ce qui aggraverait les atteintes déjà si fortes à l'environnement. Ça se comprend non ?

Roger GICQUEL

(1)In "Les Saigneurs de la terre", Albin Michel, présenté dans le PB n°423.

(2) C.A.D.R.A. : Collectif anti-déchets radio-actifs.

Souscription

La diffusion du Peuple Breton progresse, mais elle progresse trop doucement. Car si nous avions plus d'abonnés, nous aurions plus d'argent et nous pourrions envisager des améliorations comme un meilleur papier à l'intérieur de la revue – les photos en seraient tellement améliorées – ou encore nous pourrions étudier une augmentation de la pagination. Par exemple, ce mois-ci, il a fallu renoncer à des collaborations intéressantes en pages internationales, en pages culturelles, etc. Heureusement, la souscription est là qui nous aide chaque mois. Merci à tous nos donateurs de songer de temps à autre à ce P.B. qu'ils sont nombreux à nous dire apprécier.

Claude David, Rennes, 50 F ; Michel Drouelle, Yerres, 100 F ; Georges Belz, Pontivy, 30 F ; Françoise Monfort, Brest centre, 50 F ; Jean-Pierre Cosson, Mantes-la-Jolie, 100 F ; E. Le Grevellec, Paris, 50 F ; Michel Hado, Queven, 100 F ; Jean-Luc Le Cleach, Tréffiagat, 30 F ; Alonso Cherel, Plumaudan, 30 F ; Didier Chenevière, Mantes-la-Jolie, 20 F ; Jacques Lescoat, Rennes Toussaint, 30 F ; Bernard Le Bars, Brest centre, 20 F ; Yves Le Coeur, Pondivi, 30 F ; Bernard Le Nail, Rennes Sainte-Anne, 100 F ; Hélène Caprani, Bourg-la-Reine, 20 F ; Patrick Duriez, Orléans, 50 F ; Joseph Glinec, Brest, 10 F ; Jean-Pierre Conan, Genval Belgique, 40 F ; Eric Quéau, Besançon, 40 F ; Eric Bourges, Pleubian, 150 F ; Pierre Le Diguerher, Plouha 20 F ; Le Breton de Vonneindre, 50 F ; Thierry Darnet, Paris, 50 F ; Bruno Sureau, US, 40 F ; Loïc Leroux, Thaon, 40 F ; Albert Louazon, Vanves, 100 F ; Hervé Thomas, Saint-Brieuc, 40 F ; Alain Poriel, Vigneux-de-Bretagne, 20 F ; Xavier Carré, Saint-Nolff, 2 F ; Pascal Henry, Saint-Etienne-de-Montluc, 300 F ; Bruno Bournigault, Angers, 50 F ; Roger Lesquelen, Larmor Baden, 50 F ; Dan Ar Braz, Kemper, 300 F ; Bernard Le Mao, Quimper, 50 F ; Yves Le Louarn, Brunoy, 20 F. **Total mois : 2200 F – Total année 2000 : 6477 F.**

LE PEUPLE BRETON/POBL VREIZH

Mensuel - BP 203, 56102 Lorient cedex

Tél. 02.97.21.21.82

Fax 02.97.64.75.47

Responsable de la publication : Joël Guégan

Responsable de la rédaction : Ronan Leprohon

Rubriques culturelles : Jean-Jacques Monnier

Responsable de la diffusion : Jean-Yves Drillet

Abonnements, administration : 9 rue Pinot Duclos, 22000 St-Brieuc. Tél-fax 02.96.61.54.11

Publicité : au journal

Éditeur : Les Presses Populaires de Bretagne

Composition, impression : IMPRAM, Lannion

CPAP : 66132

Dépôt légal : 1er trimestre 2000

Sommaire

Avril
Ebrel
2000



Ce numéro s'ouvre avec la poursuite du débat initié dans le Peuple Breton, il y a deux mois. Nous le continuerons, car la matière ne manque pas et nos adversaires ne chôment pas ! Après tout, on n'aura jamais tant parlé de la revendication bretonne et c'est tant mieux (pages 2 et 3)...

En pages politiques, Jean-Jacques Page met le doigt sur le paradoxe français (page 4) tandis qu'en Bretagne les appels à l'union (page 6) ou la poursuite des revendications (pages 7, 10) sont d'actualité.



Une manifestation chasse l'autre : le succès de la mobilisation contre la décharge de Saint-Aubin-du-Cormier, le mois dernier, augure bien du rassemblement breton de Quintin contre d'autres ordures : celles du tout-nucléaire le 15 avril prochain, à 15 heures (page 6).

La langue bretonne aura 4 pages ce mois-ci, ce qui ne signifie pas "repliement identitaire", pour singer le vocabulaire des jacobins, car c'est aux Coptes d'Egypte que nous nous intéressons en page 15.



A l'international, les crimes "légaux" des Etats-Unis ou la sauvagerie russe à l'autre bout de la planète doivent alerter les consciences. Après, on ne pourra pas dire : "on ne savait pas" (pages 20, 21, 22 et 23).

Des critiques de livres et de disques (le Pays basque, ce mois-ci), du courrier, des services, un peu de pub et le souhait répété de voir nos nouveaux lecteurs s'abonner, ou les anciens abonner leurs amis.



Penser au P.B., c'est penser à la Bretagne. Ce n'est pas idiot en ces temps de contestations, de luttes et d'espérances.

Bonne lecture à tous.

Ronan Leprohon

Le crédit-photo de couverture : Brennilis, mars 2000 : Christian Pierre.
Roger Gicquel : D.R.

DÉBAT "LA BRETAGNE EST L'ENDROIT
Ce mois-ci : une contribution algérienne

Le débat que le "Peuple breton" a décidé d'ouvrir il y a deux mois s'enrichit cette fois-ci de la contribution d'un intellectuel algérien. M. Mohammed Taleb, est journaliste en France et président de l'association "Le singulier universel" (83, rue de Reuilly - 75012 Paris) qui se consacre aux dialogues interculturels et, en particulier, au dialogue euro-arabe. Notre responsable de rédaction, y ajoute l'irritation qu'on ressent face au double langage de nos adversaires.

La Rédaction.

Pour un universalisme pluriel



D.R.

Mohammed Taleb.

Je suis un ami de la Bretagne, mais je n'aime pas seulement sa géographie plurielle, la diversité de ses climats et de ses lieux, mais également son histoire, y compris dans ses dimensions "idéelles" pour reprendre le mot de l'anthropologue Maurice Godelier. D'origine algérienne, je tente de vivre mon arabité dans un espace relativement contraignant : Paris. Cœur du jacobinisme, ce centre est aussi un puissant pôle d'attraction et de désintégration, c'est-à-dire d'assimilation.

Les Algériens savent, dans leur âme et leur chair, ce que signifie ce dernier terme. Il n'est pas illégitime, d'ailleurs, de penser que les problèmes "identitaires" que traverse l'Algérie (islamisme politique, culturalisme berbère, etc.) sont largement tributaires de la politique assimilationniste de la France coloniale à l'égard de la société algérienne, dont on voulait briser les référents identitaires, culturels, imaginaires, religieux.

Y a-t-il, sur le fond, une différence entre les relations qui existaient et celles qui existent entre le Centre franco-parisien et les diverses périphéries (Bretagne, Corse, Euskadi, Alsace, Occitanie, le Maghreb et l'Afrique de l'époque coloniale, etc.) ? Je ne le crois pas. Dans tous les cas, il y a une incontestable volonté de puissance qui, ici, est volonté d'éradication et de dissolution des concrétudes linguistiques, culturelles et ethniques. **Assimilation et principe de diversité sont antithétiques.** Perdre de vue cela revient à rendre inintelligibles les vrais enjeux. En ce sens, le projet de statut politique pour la Bretagne proposé par l'UDB est-il clairement un projet de résistance à l'assimilation. Les propos qui suivent de Michelet, l'illustre historien du siècle dernier et figure intellectuelle majeure de l'idée française, sont bien représentatifs d'une logique assimilationniste qui continue de faire des adeptes :

"Où sont donc les vieilles différences de lieux et de races ? Ces oppositions géographiques, si fortes, si tranchées ? Tout a disparu, la géographie est tuée. Plus de montagnes, plus de fleuves, plus d'obstacles entre les hommes... Les voix sont diverses encore, mais elles s'accordent si bien qu'elles ont l'air de partir d'un même lieu, d'une même poitrine... Tout a gravité vers un point, et c'est ce point qui résonne, tout part à la fois du cœur de la France."(1)

L'idéologie assimilationniste française, des idéologues de gauche de la colonisation jusqu'à certaines dynamiques "nationales-républicaines", fonde son projet sur l'identification entre la France et l'Universel. Il se crée une sorte de théologie laïque de l'Histoire du Salut, dans laquelle l'homme n'est sauvé que s'il entre dans l'histoire qui va, schématiquement, de Clovis à 1789. L'historien et économiste Emmanuel Wallerstein a très justement situé ce dialecte de l'universalisme et de l'exclusion dans le cadre du développement de l'économie-monde capitaliste et de sa modernité marchande :

"L'université et le racisme semblent à première vue faire de bien étranges compagnons, pour ne pas dire qu'ils se présentent comme des doctrines radicalement antithétiques : l'une fondée sur l'ouverture, l'autre sur la fermeture ; l'une aux visées égalisatrices, l'autre aux visées discriminatoires ; l'une se voulant une invite au discours rationnel, et l'autre incarnant les préjugés. Pourtant, le fait qu'elles aient cheminé de concert, se répandant et s'imposant de façon concomitante au cours de l'évolution du capitalisme historique, nous invite à considérer de plus près les voies par lesquelles elles ont pu se révéler compatibles l'une avec l'autre. L'universalisme recelait

OÙ LE MONDE PREND CE NOM"
et une réflexion bretonne

un piège ; en effet, il ne s'est pas imposé comme une idéologie libre et spontanée, mais a été propagé par les détenteurs du pouvoir économique et politique dans le système-monde capitaliste. L'universalisme était offert au monde comme un cadeau des puissants aux faibles (...). Le présent en lui-même était empreint de racisme. Car son destinataire avait deux possibilités : l'accepter, reconnaissant par là qu'il était situé bien bas dans la hiérarchie de la sagesse acquise ; ou bien le refuser, et se refuser du même coup le bénéfice des armes qui pourraient l'aider à inverser la situation d'inégalité de pouvoir réel."(2)

La déconstruction de l'assimilationnisme franco-parisien est une tâche nécessaire pour tous ceux qui souhaitent cette articulation positive entre la fidélité à une mémoire, la valorisation d'un héritage, d'un patrimoine et l'ouverture consciente à la multiplicité des trajectoires humaines, des expériences de vie qui font la chair des hommes, des femmes et des communautés de l'Ailleurs. Cette déconstruction suppose que l'on prenne bien la mesure de la dimension quasi "religieuse" de l'idéologie française. L'une des meilleurs spécialistes de la façon dont cette historiographie a été écrite, Suzanne Citron, a bien mis en lumière le caractère quasi théologique de la Mission universaliste française. Pendant la Révolution, le concept de "nation" a été chargé de nouveaux sens :

"C'est une essence métahistorique, idéelle, hors du temps (...). La nation française est ainsi revêtue d'une fonction messianique, elle accomplit une mission de salut non seulement pour la France mais pour tout le "genre humain" (...). Le messianisme d'une France, destinée à éclairer le genre humain, apparaît avec la Révolution (...). L'identification de la République française à l'universel reste encore aujourd'hui une référence pour une partie de la Gauche."(3)

Si le nationalisme français part premièrement et même principalement de l'Etat, les nationalismes des "petits" peuples et des nations opprimés, eux, prennent leurs envols à partir des réalités culturelles. Si le nationalisme doit être démocratique, ce n'est pas seulement parce qu'il doit refuser, au regard des rapports de force, le recours aux armes, c'est aussi et surtout parce que le peuple est le sujet politique par excellence. Or un peuple n'est pas, comme dans la définition assimilationniste, une foule ou la somme arithmétique d'individus, c'est une communauté vivante centrée sur une langue. C'est précisément l'attachement à une langue qui fonde l'identité de chacun. Face à la conception assimilationniste française pour laquelle les hommes et les femmes ne peuvent atteindre l'Universel que s'ils dissolvent en eux leur mémoire, leur langue, leur culture, la singularité qu'ils expriment, il faut réaffirmer ceci : l'Universel, sans la multiplicité des identités-cultures et des imaginaires, sans la pluralité des langues (qui ne sont pas des "outils neutres" de la "communication sociale", mais des structures fondatrices de l'âme des peuples), n'est pas autre chose qu'un universalisme réducteur et raciste. Il se justifie par une démarche qui lie et joue à la fois de l'exclusion forte et de l'inclusion-annexion. Dans ces deux cas, l'Autre n'est pas reconnu. Les nationalistes autonomistes de Bretagne, de Corse ou d'Euskadi doivent méditer ces propos de Jean-François Bernardini, du Groupe musical corse I Muvrini, qui, au cours d'une initiative de soutien à la Charte pour les Langues régionales ou minoritaires, au Parlement européen, le 18 novembre 1999, déclarait :

"Oui, je crois qu'il y a un lieu entre nos langues et la paix, parce que l'on ne peut pas persister à infliger à la langue de l'autre ce que l'on n'accepterait pas pour la sienne propre, parce que cette reconnaissance fait partie de ce que l'homme doit à l'homme, de ce que la loi et les institutions doivent à la plus noble et légitime idée de l'humain, parce qu'elle est au carrefour de l'accord conciliant et juste, parce que si l'avenir doit impérativement s'écrire en paix et ensemble, il doit l'être en terme de dialogue, de complémentarité, là ou l'universel, moins une seule de ces langues, n'est pas et ne peut être l'universel."(4)

Mohammed TALEB

(1) ***Œuvres***, Tomes 1, page 406, Pléiade, 1952.

(2) ***Le capitalisme historique***, p. 84, La Découverte, 1987.

(3) ***Histoire, historiographie, mythe national***, in "Foi et vie", n° 36, p. 144-7, 1997.

(4) ***Arriti***, n° 1687, décembre 1999.

Faites ce que je dis...

Les nationaux-souverainistes français et leur chef de file politique au gouvernement ont un culot indestructible. Poursuivis par le fantasme de l'unité menacée (qui camoufle en fait le plus réactionnaire des bons vieux impérialismes : ce qui est bon pour Paris est bon pour l'humanité et si celle-ci n'est pas contente, on lui fera courber la tête), ces messieurs ne sont pas gênés par les contradictions de leurs positions.

Ainsi, récemment, Chevènement recevant des élus basques qui lui demandaient, modestement, la création d'un département basque s'y est opposé, "dans l'intérêt même du Pays basque français". Qu'il est, lui, si bien implanté dans la réalité basque, le mieux à même d'en juger, bien sûr...

Mais, plus intéressant, M. le Ministre de l'Intérieur du gouvernement de la gauche plurielle (ouf!), a aussi montré le bout de l'oreille en stigmatisant "la multiplication des phénomènes de nationalisme régional (c'est nous qui soulignons : le nationalisme national, celui de Chevènement, est autorisé, lui...) très déstructurants et souvent générateurs d'exclusion". Et de citer, entre autres, la Belgique, en exemple ! La Belgique où son parti, le M.D.C., fait ouvertement cause commune avec les "rattachistes wallons". Comme déstructurants, on ne fait pas mieux...

Mais sait-on la meilleure ? En fait, si M. Chevènement est contre un département basque c'est "parce que rien ne devrait être fait qui puisse fragiliser l'unité de l'Espagne". Car les nationaux-souverainistes français, c'est bien connu, non content d'être obsédés d'unitarisme hexagonal, s'intéressent maintenant à l'étranger. Par exemple, en Amérique du Nord, où ils ne font rien pour le Québec, car cela pourrait fragiliser l'unité du Canada...

Ronan LEPROHON


D.R.

France : l'Etat paradoxal

Le 12 octobre 1999, un groupe de 60 écrivains et artistes lança un appel pour une solution rapide au problème kurde, et l'amélioration de la démocratie et des droits de l'homme en Turquie. Selon eux, les droits de la langue, la culture et l'identité kurdes devaient être garantis par la constitution.

Le 3 novembre 1999, le président turc a procédé à un alignement de la position de son pays, sur celle de la France, pays des droits de l'homme, en déclarant que "le turc est un moyen national de communication", et que la reconnaissance de la langue kurde "conduirait la Turquie à la division". M. Chevènement fait donc des émules "démocrates" jusqu'en Turquie : cet Etat doté d'un "système jacobin" est lui aussi "un et indivisible". Dès lors, les Kurdes sont des Turcs des montagnes, comme les Bretons sont des Français de l'Ouest.

Cet exemple est symptomatique de l'ambiguïté constante de la politique de la France qui est aujourd'hui un ***"Etat paradoxal"*** *dont la vision du monde confine à la* ***schizophrénie****. La démonstration du paradoxe a pour fondements, sa politique au regard de l'affirmation internationale des droits de l'homme et au regard de la reconnaissance des peuples.*

La France est rétive à la mise en œuvre des principes des droits de l'homme.

La France est aujourd'hui le pays d'Europe le plus exposé et le plus condamné par la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) pour non respect des principes universels de la Convention européenne des droits de l'Homme.

En effet, à ce jour il n'y a que deux pays à s'affranchir de leurs obligations et à traiter avec désinvolture la justice européenne : la Turquie et la France (le ministère de l'Intérieur considère que "les décisions de la CEDH ne s'imposent pas au juge français). Ces deux mêmes pays sont les seuls à être condamnés de manière infamante pour ***"torture"*** *(pour la France : décision du 28/7/99, commissariat de Bobigny). Par ailleurs, la France a été condamnée (décision du 9/11/99 : réseau Chalabi) pour violation de l'article 5, alinéa 3, qui prévoit que tout homme soit* ***jugé "dans un délai raisonnable".***

Le procès de M. Hakkar a été jugé inéquitable, en 1995 par la CEDH, mais la France n'a à ce jour pris aucune décision nouvelle, M. Hakkar est toujours en prison.

Enfin, la Fédération Internationale des Droits de l'Homme (FIDH), dénonce dans un rapport rendu public en 1999, ***"l'arbitraire" de la justice antiterroriste française****, notamment la longueur excessive des détentions provisoires et l'utilisation abusive de l'incrimination "****d'association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste****" : les prisonniers politiques bretons en font d'ailleurs la triste expérience en ce moment.*

Il convient malheureusement de constater que la France tire vers le bas le niveau des exigences en matière de droits de l'Homme, ce qui est paradoxal...

La France n'accorde pas de liberté aux peuples de l'hexagone.

La politique de la France consiste en apparence à voler au secours de tous les peuples de la planète, notamment, par la mise en place d'un administrateur français au Kosovo, par son appui aux nationalistes croates, bosniaques et slovènes en ex-Yougoslavie, par le soutien toujours renouvelé à un "Québec libre" qui serait le symbole de la résistance au monde anglo-saxon...

Le paradoxe est, en ce domaine, ***la conception géographique et centrifuge*** *de la politique française. Un peuple n'existe pour la France que s'il est localisé en dehors de ses frontières et, de préférence, le plus loin possible. A ce titre, le Président Chirac s'est félicité et a démontré une admiration sans borne au vaillant peuple inuit, qui a réussi face aux mastodontes anglo-saxons à créer le Nunavut.*

*Au moment où la Grande-Bretagne, exemple même de pays anglo-saxon, essaye de mettre fin à un siècle de guerre civile en Ulster, par une politique pragmatique de reconnaissance des communautés et de transfert de compétences (semi-autonomie), la France persiste dans l'****idéologie du "peuple unique"*** *de "l'une et indivisible" France éternelle.*

L'hypocrisie de la politique française légitime des sécessions dans certains pays, mais les juge perverses dans d'autres. *L'intangibilité des frontières et l'unité nationale ne sauraient justifier, dans une Europe démocratique, le maintien de la frontière artificielle qui divise Euskadi et la Catalogne. La Bretagne est une région de dimension européenne, le respect des directives européennes (résolution ARFE) implique sa réunification prochaine. La Corse attend toujours la reconnaissance symbolique du peuple corse...*

La France qui revendique "la liberté", dans sa devise républicaine, comme valeur primordiale, n'en accorde pas la moindre parcelle aux peuples de l'hexagone, ce qui est paradoxal.

Jean-Jacques PAGE
Membre de l'UDB

De l'Appel de Carhaix...
au Collectif breton pour la démocratie et les droits de l'Homme

Le 28 octobre 1999, 19 de nos compatriotes (dont deux adhérents de l'UDB) se réunissaient à Carhaix et prenaient l'initiative de lancer un appel à signatures. Ecartant d'emblée les racistes, cette initiative s'adressait à "toutes celles et ceux qui font vivre la Bretagne d'aujourd'hui".

Le 12 décembre dernier, dans un hôtel de Carhaix, la presse locale entendait Angèle Jacq et Jean-Do Robin donner lecture des 5 points constitutifs de "l'Appel de Carhaix" et communiquer les noms de près de 200 signataires de cet appel, dont une dizaine de membres de l'UDB.

Les exigences de l'appel étaient les suivantes :

"La mise en place d'un statut public régional pour les écoles Diwan, premier pas vers la reconnaissance de l'enseignement du/en breton comme relevant de la mission de service public d'enseignement en Bretagne.

Un pouvoir régional véritable par l'élargissement des compétences politiques et des moyens financiers du Conseil régional de Bretagne, dans les domaines de l'aménagement du territoire, de la culture, de l'environnement, de l'économie...

La réunification administrative de la Bretagne.

La modification de la constitution conformément aux engagements européens et internationaux de la France (charte européenne des langues minoritaires, convention internationale des droits de l'enfant – Article 30...)".

Ces quatre points ne faisaient qu'exprimer – avec une certaine modération – les revendications constantes de ce qu'on est convenu d'appeler le mouvement breton, notamment les organisations politiques de celui-ci, au premier rang desquelles depuis 36 ans figure l'UDB...

Le cinquième point de l'appel était obscur : **"L'adoption d'un cadre structurel (sic) pour le développement maîtrisé de l'économie bretonne afin de faire face à la mondialisation des marchés"**. D'où on pouvait conclure, probablement, que face au déchaînement du libéralisme actuel, l'Appel de Carhaix se situait plutôt à gauche... Et cela n'était pas fait pour déplaire à l'UDB, où on se posait cependant la question du pourquoi et du comment de l'opération.



D.R.

L'assemblée constitutive du 12 mars.

Dans "**Breizh-Info**" qui est le moyen privilégié de communication de l'Appel de Carhaix (Charlie Grall et Martial Ménard comptaient au nombre des initiateurs ou des premiers signataires) une lecture était donnée dès la présentation de l'appel. Solenn Bail y écrivait : "Lorsque des syndicats ne parviennent pas à répondre aux revendications de la base, la base (...) n'hésite pas à créer des coordinations **pour se substituer aux syndicats** (c'est nous qui soulignons) (...). La création du collectif breton pour la démocratie, toute proportion gardée, me **semble relever de la même démarche.** C'est une évidence qu'**il appartenait aux organisations politiques bretonnes** et plus largement à la classe politique bretonne de répondre et de mettre en musique (sic) les cinq revendications de ce nouveau collectif". Ainsi exprimés, les buts du collectif n'étaient pas très aimables pour ceux qui font "de la musique"... depuis des années au service de la Bretagne !

La suite fut plus constructive. L'Appel de Carhaix a réuni quelques centaines de signatures et plusieurs noms peu familiers des pétitions bretonnes sont apparus, comme autant d'encouragements à la démarche.

Les partis bretons, l'UDB en premier, n'étaient pas conviés à rejoindre le collectif. Mais leurs militants pouvaient signer. De plus, les initiateurs de l'appel annonçaient clairement qu'ils n'entendaient pas se substituer aux formations politiques, que leur but était "d'encourager les élus à prendre réellement en compte les aspirations" énoncées. Il leur fallait cependant se structurer "pour tenter de placer les cinq points de l'Appel au cœur du débat politique breton".

Pour cela, le 12 mars, à Cléden-Poher s'est tenue l'Assemblée générale constitutive d'une association type 1901 avec plus de 100 participants. La cotisation retenue est de 100 francs par an et un conseil d'administration de 21 membres a été élu. "Il sera renouvelé par tiers chaque année".

La tentation de voir cette association concurrencer les partis bretons n'est pas totalement effacée. Ainsi un lecteur de "Breizh-Info" écrivait le 24 mars qu'il trouvait "regrettable de ne pas vouloir aller aux élections. Je pense", disait-il, "que cet appel rassembleur de par ses propositions l'aurait également été lors des élections".

Pour autant, l'Union démocratique bretonne, à la majorité de son bureau politique réuni le 5 mars dernier à Trégastel a déclaré : "**Le Collectif breton pour la démocratie" rassemble (...) des signataires en accord avec 5 points fondamentaux. Ces 5 points reprennent les aspirations légitimes depuis longtemps exprimées par toutes celles et tous ceux qui luttent pour une véritable démocratie en Bretagne.**

Les initiateurs du Collectif ont rappelé que celui-ci n'est ni un parti, ni un mouvement motivé par les échéances électorales.

L'UDB est persuadé que, dans cet esprit, ce collectif pourra constituer, aux côtés des organisations qui œuvrent sur le terrain politique, un laboratoire d'idées ouvrant à nombre de citoyen(ne)s la voie d'un engagement politique en faveur de la Bretagne".

R.L.

TOUS A QUINTIN LE 15 AVRIL, à 15 h

NON A L'ENFOUISSEMENT, NI EN BRETAGNE, NI AILLEURS

Notre journal a consacré un important dossier le mois dernier (voir PB n° 435) à la grave question de la menace de l'enfouissement de déchets nucléaires en Bretagne. Depuis lors, la mobilisation bretonne grandit et rencontre un écho médiatique indiscutable. De Bégard (Côtes d'Armor) à Brennilis (Finistère), les manifestations se succèdent et rassemblent de plus en plus de monde, en silence ou au son des bombardes. Partout, le gwenn-ha-du est à l'honneur, car la Bretagne a une longue tradition antinucléaire, d'abord contre le nucléaire militaire, notamment autour de la base brestoise de l'Ile Longue, puis contre le nucléaire civil, avec la lutte contre les projets d'installation de centrales atomiques, notamment à Plogoff, puis encore, dès 1991, contre l'enfouissement des déchets en Pays de Fougères.

A côté du gwenn-ha-du, il a été réconfortant de voir de plus en plus souvent les couleurs de l'Union démocratique bretonne qui prend toute sa part à ce combat. Et ceci sans être contrainte au grand écart de certains qui condamnent en Bretagne ce que leurs ministres décident à Paris.



Maël Verot.

L'U.D.B. a d'ailleurs écrit à Lionel Jospin et à Dominique Voynet, cosignataires du décret n° 99-687 du 3 août 1999 autorisant la prospection de sites d'enfouissement de déchets radioactifs en terrain granitique, pour leur demander d'annuler ce décret et, ce faisant, de renoncer officiellement au choix de l'enfouissement.

«Après les premières manifestations organisées en Bretagne, il est évident que Messieurs Boisson, Huet et Mingasson, en leur qualité de représentants de l'Etat et du lobby nucléaire, ne seront pas les bienvenus en Bretagne. Maintenir leur déplacement prendrait dans ces conditions l'apparence d'une provocation», écrit le parti breton.

Pour sa part, la fédération de Rance-Penthièvre de l'U.D.B. déclare : «Depuis des décennies, on vante les mérites du nucléaire... en laissant volontairement de côté les aspects problématiques... et notamment celui des déchets que les centrales nucléaires continuent de produire au quotidien.

Plutôt que de dépenser de l'argent à rechercher des sites d'enfouissement ; la pire des solutions, car irréversible, il est utile et nécessaire de développer la recherche sur le traitement des déchets nucléaires et leur élimination.

L'avenir est dans les énergies renouvelables. Plus que jamais les Bretons doivent manifester leur opposition au projet du gouvernement en participant aux rassemblements locaux et à la grande manifestation bretonne du 15 avril prochain à Quintin».

Jean ROUDAUT



Photo Le Peuple Breton/K. Guyonvarc'h

A Brennilis, le 19 mars dernier.

DIWAN BREIZH : des demandes claires

Les premières séances de négociations sur les propositions de l'Etat concernant les modalités d'un passage sous statut public des établissements Diwan ont eu lieu au Ministère de l'Education Nationale les 1er, 15 et 29 mars.

Dans le cadre de ces négociations Diwan a rappelé qu'il souhaite :

1. **que l'Etat s'engage clairement à offrir un enseignement en immersion** aux élèves dont les familles le souhaitent et dont le nombre est jugé suffisant. Sans un tel engagement les différentes filières bilingues (parité horaire et immersion) seront organisées selon le principe du bon plaisir de l'Etat actuellement en vigueur pour les classes publiques bilingues. Ce principe conduit directement aux dysfonctionnements longuement décrits dans *Le livre noir de l'enseignement du breton : la rentrée 1999-2000* et il est la négation d'un vrai service public basé sur l'obligation, pour l'Etat, d'assurer le service attendu par les usagers qui le demandent.

Dans ce domaine la simple parole de l'Etat ne peut suffire, car il a maintes fois démontré son incapacité à la respecter. Ainsi la fiche n° 4-2-11 du Comité interministériel de l'aménagement du territoire (CIADT) du 15 décembre 1997 portant sur le volet politique linguistique de la *Convention de développement du Pays Basque* annonce : *"La politique proposée par l'Etat vise à répondre à la demande d'enseignement du basque et en basque. (...)L'inspection d'académie recevra les moyens d'apporter une réponse systématique et volontaire de l'Etat à la demande sociale effectivement constatée."* Deux ans plus tard, la demande sociale n'a toujours pas été sérieusement évaluée et l'inspection d'académie n'a pas reçu les moyens nécessaires pour y répondre.

Devant de tels écarts entre ce que dit et fait l'Etat, seules des mesures juridiquement contraignantes sont à même d'aider la France à surmonter ses blocages historiques sur ce dossier. En mai 1999 elle a signé la *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires* en s'engageant, précisément, à proposer un enseignement bilingue *"aux élèves dont les familles le souhaitent et dont le nombre est jugé suffisant."* Depuis, à deux reprises, le Premier Ministre a réitéré la détermination du gouvernement à *"remplir les 39 engagements qu'il a pris en signant la Charte"* malgré la non-ratification de celle-ci. Aujourd'hui, il lui revient d'expliquer quelles mesures seront prises pour que les engagements pris dans le domaine de l'enseignement soient respectés.

2. **que l'Etat mette en place le plan pluriannuel du développement de l'enseignement en breton** qui, encore une fois, selon ses propres textes aurait dû exister depuis 1995[1]. Ce plan doit partir d'une évaluation de la demande sociale pour les deux types d'enseignement bilingue pour ensuite planifier les besoins en termes de recrutement, de formation et de créations de poste. Vu la propension du Ministère de l'Education Nationale à ne donner aucune suite à ses propres circulaires et le rôle important que les collectivités territoriales ont à jouer dans ce domaine, la **convention additionnelle au Contrat de plan** pour la promotion du bilinguisme demandée par le Conseil Régional est le moyen approprié pour l'Etat de s'engager dans la clarté.

3. que le Ministère de l'Education Nationale lève les ambiguïtés qui figurent dans ses propositions sur la **définition réglementaire de l'enseignement en immersion** et affirme clairement son acceptation d'établissements où le breton est langue de vie et de travail.

4. que le Ministère reconsidère ses propositions sur les structures de collaboration entre l'Education Nationale, les collectivités territoriales et Diwan pour arriver à la définition consensuelle d'une **structure efficace de gestion** qui pourra à la fois faciliter la résolution des nombreux problèmes administratifs liés au passage sous statut public du réseau d'établissement Diwan et consolider la future place de ce type d'enseignement dans le service public d'enseignement en fonction de l'évolution de la demande.

5. que le Ministère ouvre une large discussion avec tous les partenaires potentiels sur la **réorganisation de la formation** pour l'enseignement bilingue du premier et du second degrés. Cette discussion doit prendre en compte l'expérience de Diwan dans ce domaine (ISLRF et Kelenn) ainsi que les spécificités du métier d'enseignant bilingue. Elle doit déboucher sur une stratégie cohérente pour **mettre fin à la pénurie chronique d'enseignants-stagiaires** bilingues issus des concours de recrutement de l'enseignement public. Vu la durée du cycle de formation (24 mois), il y a urgence si l'on souhaite voir des progrès importants dès la rentrée 2002.

6. que le Ministère accepte de parler des mesures administratives qui seront nécessaires pour **la nomination et le mouvement des personnels**, afin d'assurer la cohérence d'une offre diversifiée d'enseignement bilingue.

7. que la discussion s'engage sur les **moyens nécessaires** pour mettre en œuvre le système pédagogique de l'immersion et sur le **service pédagogique** (conseil, inspection, formation continue, réseaux d'aide) nécessaire pour assurer la qualité de l'enseignement dispensé.

8. **que le Ministère démontre sa volonté une fois pour toutes de tourner la page** en mettant fin à la situation très particulière faite à l'enseignement des langues régionales dans ses textes réglementaires, hélas souvent de date très récente. Ainsi la circulaire du 21 octobre 1999 sur la maîtrise des langages à la maternelle "oublie" totalement les langues régionales, condamnant de facto leur apprentissage en parlant uniquement de *"l'initiation aux langues vivantes étrangères."* Les programmes de langues et cultures régionales pour les collèges, préparés à la demande du Ministère et prêts depuis juin 1998, sont les seuls à ne pas être publiés à ce jour.

Beaucoup de ces souhaits correspondent aux propositions faites par Bernard Poignant dans son rapport au Premier Ministre, *Langues et cultures régionales*, de juin 1998. Que les acteurs de l'Etat les relisent et commencent, enfin, à les mettre en œuvre. Au moment où le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, vient de déclarer qu'il est *"essentiel que la communauté internationale redouble d'efforts pour protéger cet héritage commun de l'humanité"* constitué par les 6.000 langues parlées aujourd'hui, la France doit y contribuer en engageant une action résolue de promotion de ses langues régionales.

Des amendements aux propositions initiales de l'Etat sont attendus du Ministère courant avril... Mais, comment – du côté breton – espérerait-on beaucoup du proche avenir ?

■

[1] *"Pour assurer la cohérence de cet enseignement qui repose sur le volontariat des familles et des élèves, les recteurs sont invités à mettre en œuvre des plans pluriannuels en concertation avec les collectivités territoriales conduisant à la mise en place de réseaux académiques. Ces plans pluriannuels sont élaborés à la fois en fonction des moyens budgétaires et des ressources humaines disponibles. Ils permettront de mieux adapter les propositions d'offre d'enseignement de langues et cultures régionales aux demandes exprimées par les familles dans les régions de la zone d'influence de ces langues." (Circulaire n° 95-086 du 7 avril 1995)*

LOI CHEVÈNEMENT et LOI VOYNET



D.R.

M. Yann Le Meur.

Yann Le Meur, président-fondateur de «Ressources Consultants Finances» dirige l'équipe de recherche et d'études en économie financière locale de cette société regroupant une trentaine de spécialistes des collectivités locales, basés à Rennes, Toulouse et Paris.

Il est aussi chargé d'enseignement à l'Université de Rennes 1 (en Sciences économiques). Il a accepté de répondre au «Peuple Breton», sur les mérites respectifs des deux récentes lois d'organisation du territoire : la loi Voynet et la loi Chevènement. Parole d'expert, donc.

Le Peuple Breton : ***Les deux lois se superposent-elles ou se complètent-elles ?***

Yann Le Meur : Elles diffèrent fondamentalement parce que la loi Voynet poursuit, comme son nom l'indique, un objectif général d'aménagement du territoire national quand la loi Chevènement tend à renforcer l'organisation locale décentralisée de la production des biens et services publics de proximité.

L'aménagement du territoire procède d'une logique centralisée et, par essence, technocratique.

Cette politique, qui concourt à l'unité de la nation, suppose une péréquation nationale de la richesse, dirigée par l'Etat, à qui incombe l'organisation de la solidarité nationale et la répartition harmonieuse de l'activité dans l'ensemble de l'hexagone. Ceci explique cette logique de guichet qui se traduit par l'existence de subventions spécifiques, liées à des politiques définies par l'Etat, souvent au coup par coup, même si celui-ci parle de «développement durable».

La loi Chevènement s'inscrit dans la suite logique de la décentralisation à la française. Ce texte oriente la décentralisation vers plus d'efficacité tout en renforçant la synergie entre les pouvoirs décentralisé et déconcentré. L'efficacité, on la trouvera dans un renforcement de la coopération intercommunale et dans la simplification à terme de la gestion locale, dont l'opacité et la complexité empêchent l'exercice d'une démocratie locale moderne. La synergie, on la trouvera dans le renforcement de la place du préfet dans le processus d'initiative concernant les périmètres économiques pertinents et dans un raffermissement de sa capacité à s'opposer à des modèles d'organisation de l'espace décentralisé.

Le préfet, s'il en a l'envergure et les moyens, pourra donc se construire un statut moderne de conseiller, d'arbitre, accompagnant l'exercice décentralisé de la souveraineté locale tout étant le garant, avec le recul qui le caractérise, que celle-ci ne rompe pas les grands principes nationaux que pourraient être tentées de battre en brèche certaines féodalités locales.

L'esprit de la décentralisation se traduit par des financements globalisés calculés en fonction de critères dits objectifs. Il en est ainsi de la dotation globale de fonctionnement (DGF), dont la répartition pour les groupements s'effectue selon un critère d'intégration, c'est-à-dire du niveau d'intercommunalisation des compétences, et un critère de pauvreté fiscale relative (insuffisance de potentiel fiscal).

Il est d'ailleurs intéressant de noter que la dotation communale de développement rural (DDR), obtenue jusqu'à présent sous la forme de subventions spécifiques, dont la répartition discrétionnaire revenait au Conseil général, a été supprimée par la loi Chevènement. D'aucuns y verront certainement un retour en arrière par rapport à la décentralisation mitterrandienne de 1982 qui consacra majestueusement le département, mais je pense que mes précédents propos permettront de nuancer leur analyse peut-être un peu rapide.

L'exemple de la Bretagne illustre parfaitement, dans certains départements tout au moins, cette préfiguration de la place renouvelée du représentant de l'Etat et de son utilité en qualité de soutien actif à la rationalisation de l'espace local, administratif et politique. Cette nouvelle donne (et surtout la perception que les élus en ont) a en effet joué un rôle essentiel dans l'extension et l'organisation des territoires de Lorient et surtout de Morlaix.

Le Peuple Breton : ***L'Etat veut rester le maître du jeu ?***

Yann Le Meur : Assurément. Nous sommes en France, ne l'oublions pas. Mais il veut le faire autrement, avec plus d'intelligence et d'efficacité. La décentralisation est financièrement une bonne affaire pour l'Etat, mais pas toujours pour le portefeuille du contribuable, ce qui finit par gêner l'Etat, car l'impôt local rentre dans les prélèvements obligatoires généraux.

Dès lors que l'Etat finance pour une grande part les collectivités locales (la part grandit d'année en année au détriment de l'autonomie fiscale de celles-ci), il a par essence des moyens de régulation et de contrainte. Une innovation marquante de la loi Chevènement réside dans ces obligations faites aux groupements de communes de se plier aux exigences de rationalisation fixées dans la loi pour pouvoir bénéficier de la manne financière que l'Etat redistribue. Des conditions relatives au périmètre ainsi qu'à la nature et au nombre des compétences transférées sont imposées. L'Etat entend bien fixer les orientations et veiller par le contrôle a posteriori aux respects des règles qu'il a établies.

Le Peuple Breton : ***Avec les pays, ne va-t-on pas vers un empilement des structures ?***

Yann Le Meur : Pas dans ce que prévoit la loi Voynet, bien au contraire. Les deux structures sont par essence complémentaires parce qu'elles n'ont pas le même objet ni la même nature.

La communauté de communes et la communauté d'agglomération sont des substituts aux communes. Elles acquièrent donc progressivement un

statut d'universalité, de prise en charge des besoins élémentaires et quotidiens de la population et des entreprises. Ce sont des organes de gestion et d'organisation, d'échelle obligatoirement réduite afin de permettre la compréhension et l'organisation optimale de la fourniture de biens et services. La voirie, la politique d'habitat ou de la ville, la collecte des ordures ménagères, l'aménagement et la gestion de zones d'activités, relèvent d'une gestion de proximité prise en charge par des décideurs localement élus, même si ceux-ci le sont au deuxième degré.

Le pays, à l'inverse, n'est pas une structure de gestion et joue un rôle macroéconomique. Il instruit des projets de développement, est un organe de réflexion et de concertation, et surtout il sert de relais entre l'échelon local et les échelons régional et national.

Le pays n'est pas une structure de moyens et n'a pas de fonction d'administration locale, ni a fortiori de représentation démocratique directe.

Si ces éléments existaient, il y aurait automatiquement empilement des structures, sauf à ce que le département perde son statut de collectivité territoriale pour devenir une circonscription administrative de la Région.

Le Peuple Breton : *Le pays rural est-il l'oublié de l'histoire ?*

Yann Le Meur : Dans la loi Chevènement, il est indéniable que les communautés de communes du milieu rural sont financièrement moins bien servies que les communautés d'agglomération, c'est-à-dire les groupements de communes de plus de 50.000 habitants qui auront fait l'effort de prendre toutes les compétences exigées et d'adopter la TP unique. Cette discrimination n'est pas normale. Pour l'éviter, il eût fallu mettre en place un dispositif juridique plus directif afin d'empêcher plus fermement certaines communes de constituer des communautés de communes de défense, autour des pôles urbains, à des fins de négation définitive de leur rattachement à une agglomération, dont l'aire d'influence les intègre pourtant de manière évidente. L'incitation financière est un moyen plus souple de promouvoir des périmètres de communautés d'agglomération, mais il est discriminatoire, voire humiliant.

Sur un autre plan, la loi Voynet offre au milieu rural tout un arsenal dont il peut, au travers du «pays», tirer parti. A lui de jouer !

D'autre part, aux alentours des villes, les pays ou tout simplement les communautés d'agglomération (faisant office de pays) peuvent et doivent être des espaces de solidarité villes-campagnes.

Mais n'oublions pas que le rôle de la TP unique n'est pas de procéder, loin s'en faut, à un rééquilibrage de la richesse sur un territoire régional ou national. La gestion décentralisée de cette ressource, qui induit par essence des inégalités, doit donc s'accompagner de mesure de rééquilibrage. Ces mesures d'ordre macroéconomique doivent se prendre au niveau de la nation, de la région, ou du «pays», dont la définition est précisément donnée par la loi Voynet.

Le pays s'inscrit donc aujourd'hui dans le cadre logique d'une politique d'aménagement du territoire.

Il a néanmoins vocation à fédérer. Il y a complémentarité évidente avec les établissements publics de coopération dès lors que la loi Voynet précise que ceux-ci devront se fédérer, soit en un groupement d'intérêt public de développement local, soit en syndicat mixte. La loi donne ainsi une assise et une pérennité aux reproductions miniatures de notre vieux CELIB, qu'ont été le CIDECOB et autres COCAPAR, en les organisant de manière durable à partir d'un organe de liaison, bâti sur le regroupement de vraies structures pratiques et démocratiques. Il y a dans ce montage une préoccupation de mise en liaison du niveau microéconomique et du niveau macroéconomique, dans des dimensions redéfinies par la spécificité de la gestion et de la démocratie locales.

Il n'est pas inintéressant de lire à l'article 25 de la loi Voynet que la reconnaissance d'un pays est liée au fait qu'il présente une cohésion géographique, culturelle, économique et sociale...

Propos recueillis par Henri GOURMELEN

RESSOURCES
CONSULTANTS FINANCES

Ressources Consultants Finances est une société spécialisée depuis une dizaine d'années dans la conception de méthodes, les progiciels d'analyse, les prospectives financières et l'aide à la décision.

Cette équipe est renommée dans le domaine de l'intercommunalité. La société est conseiller permanent de l'association des présidents de communautés urbaines. Dans le domaine de l'audit financier et sur les délicates questions d'hamonisation ou de péréquation de la taxe professionnelle, elle a travaillé sur les cas de Nantes et Brest, mais aussi Lyon, Marseille, etc.

SKOAZELL VREIZH

(Communiqué)

Skoazell Vreizh a besoin de vos dons

Il est grand temps de penser à aider SKOAZELL VREIZH.

L'urgence se fait sentir. N'oublions jamais que des familles de militants bretons emprisonnés ont besoin actuellement de votre aide.

Un geste par un chèque dans l'immédiat qui permettra à Skoazell Vreizh d'apporter le réconfort nécessaire aux familles des militants bretons emprisonnés, ainsi qu'aux militants détenus.

Vous pouvez fidéliser votre aide en nous demandant le formulaire de prélèvement mensuel, que nous vous enverrons par retour.

Ne jamais oublier que sans Solidarité, il n'y aura jamais de Liberté.

SKOAZELL VREIZH
3 rue Aristide Briand
44350 GUÉRANDE
Tél. 02.40.42.92.94
Fax 02.40.24.81.38

Ecologie loin du terrain

Certaines anecdotes sont plus explicites que de longs discours. Récemment, un élu de l'U.D.B. est contacté par une administrée qui cherche le correspondant local d'une association de protection de l'environnement. L'élu se met en quête d'informations et tombe finalement sur le siège parisien de ladite association, reconnue d'utilité publique et généreusement subventionnée : *«Avez-vous les coordonnées d'un représentant dans le Morbihan ?»* Réponse : *«Le Morbihan, c'est dans quelle région ?»*. Et Paris, c'est dans quelle zone ?



"Menhirs Libres" à Bruxelles !

La tentative de "réaménagement" du site mégalithique de Carnac par l'Etat fait grand bruit en Bretagne et en Europe. Sous la direction de Madame Mary, présidente, une délégation de 10 personnes de l'association qui s'oppose au "Menhirland" s'est rendue au Parlement Européen de Bruxelles pour y exercer son "Droit de Pétition" et y déposer 17 200 signatures en provenance de 25 pays différents.

Elle a été reçue par Eurig Wyn, député européen gallois du Plaid Cymru, membre de la commission des pétitions et de la commission de la culture, de la jeunesse et de l'éducation, ainsi que par José Luis Linazasovo, secrétaire général du Parti démocratique des Peuples d'Europe.

Eurig Wyn est bien connu en Bretagne puisqu'il a participé à deux congrès de l'UDB. Il appuiera ce dossier devant la commission qui statuera dans les prochains mois, l'Europe étant partie prenante du projet. Il s'est également proposé de faire une intervention sur le sujet au nouveau Parlement du Pays de Galles lors de sa prochaine réunion.

La pétition demande l'accès libre et gratuit au site toute l'année, que l'Etat renonce aux constructions envisagées qui défigureraient les lieux ainsi qu'aux expropriations qui auraient pour effet de rompre le lien séculaire entre la population et les menhirs.



© Daniel Maunoury

Eurig Wyn, député gallois, ami des Bretons et le navigateur Eugène Riguidel, membre de l'association "Menhirs Libres", à l'occasion de leur rencontre bruxelloise.

La délégation a également profité de son voyage pour remettre un dossier d'information à l'ensemble des députés qui siègent au Parlement au titre de la France. Plusieurs contacts ont été pris auprès d'autres parlementaires.

Auparavant, la délégation avait fait étape à Paris où 150 personnes s'étaient réunies autour de Camille Grandval, styliste, Loic Faujour, dessinateur, Hervé Dirosa, artiste peintre, Franck Galmiche, éducateur, Grégory Mouloudji, chanteur, et Marie-Armelle Le Bourhis, artiste peintre, qui formaient le jury chargé de désigner les lauréats du concours de dessins d'enfants autour du thème des menhirs engrillagés.

Yannig BARON

Journée européenne des langues : colloque à l'UNESCO le 15 avril

A l'occasion de la journée européenne des langues, le Bureau européen pour les langues moins répandues et le Comité républicain pour la ratification de la charte européenne des langues organisent un important colloque, le samedi 15 avril, de 10 h 30 à 16 h, au Palais de l'UNESCO à Paris (7 place Fontenoy – Paris 7e – métros Ségur et Ecole militaire). Sous le titre "diversité culturelle et plurilinguisme", ce colloque verra les interventions de Joseph Poth, directeur de la division des langues de l'UNESCO, de Joseph Scheils, chef de la division des langues du Conseil de l'Europe, et de différents représentants des langues dites régionales ou minoritaires de France. Citons notamment Hugues Moutouh, juriste occitan membre du groupe de recherche "identités territoriales" au CNRS, Nourredine Saadi, berbérophone et professeur de sciences politiques à l'Université d'Artois, et Raphaël Confiant, écrivain martiniquais.

A 17 h, un rassemblement symbolique est prévu devant le Conseil Constitutionnel pour la modification des articles 1 et 2 de la Constitution, préalable nécessaire à la ratification de la Charte du Conseil de l'Europe sur les langues régionales ou minoritaires.

A 19 h, une rencontre conviviale est prévue à la Maison des Basques – 10 rue Duban – Paris 16e (métro La Muette).

Les organisateurs ont pour objectif de rassembler 450 délégués des différentes régions de l'hexagone et des départements et territoires d'outre-mer dont une centaine de Bretagne. Des départs en car sont prévus à Brest et Quimper, à 3 heures du matin le samedi, le retour se faisant très tôt le dimanche matin. Avec arrêts à Morlaix, Saint-Brieuc et Rennes par le nord, Lorient, Vannes et Nantes par le sud.

Le voyage aller-retour plus le déjeuner à Paris sont au prix de 250 francs. Les inscriptions sont prises par le Conseil Culturel de Bretagne. Tél. 02 99 87 17 65.

Les Bretons de la diaspora, et notamment ceux de la région parisienne, peuvent se rendre directement au Palais de l'UNESCO. Un chèque de 120 francs leur est demandé pour les frais d'organisation. Inscriptions au Conseil Culturel de Bretagne, 7 rue Général Guillaudot, 35069 Rennes cedex.

Tri Martolod : une bière de pays

Depuis une quinzaine d'années, une douzaine de brasseries traditionnelles se sont créées en Bretagne dans le sillage de la Brasserie des Deux rivières de Morlaix, productrice de la désormais célèbre Coreff. Installée à Bénodet, la brasserie coopérative artisanale Tri Martolod présente aussi l'originalité de s'intégrer dans le mouvement des SCOP (Sociétés coopératives ouvrières de production). A l'heure de la globalisation financière à tout va, y aurait-il encore de la place pour une économie solidaire s'appuyant sur des produits de pays ? Pour Jean-Paul Billant, à l'origine du projet d'entreprise, la réponse est évidemment oui.

Le Peuple Breton : *Comment décide-t-on de créer une brasserie artisanale et coopérative en Bretagne ?*

Jean-Paul Billant : J'ai sillonné l'Europe durant plusieurs mois pour étudier les différentes méthodes de fabrication de la bière. Mon choix s'est arrêté sur la méthode allemande et tchèque afin d'apporter à la Bretagne une nouvelle bière. J'ai approfondi mes connaissances auprès d'un maître brasseur allemand avec lequel je suis resté deux mois afin de maîtriser parfaitement sa recette.

Deux longues années ont été nécessaires pour le montage financier. Mais grâce au mouvement dynamique des SCOP qui s'est impliqué totalement dans notre projet, les obstacles se sont effondrés. Nous avons d'ailleurs reçu le soutien de deux SCOP existantes qui se sont associées à notre SCOP : "La Renaissante" (26 employés), installée à Saint-Thégonnec et spécialisée dans le bâtiment, et "La Laborieuse" (12 employés), installée à Morlaix et spécialisée dans la décoration.



Photo Jean-Marc Louboutin

Une petite, mais ultra-moderne salle de brasserie.

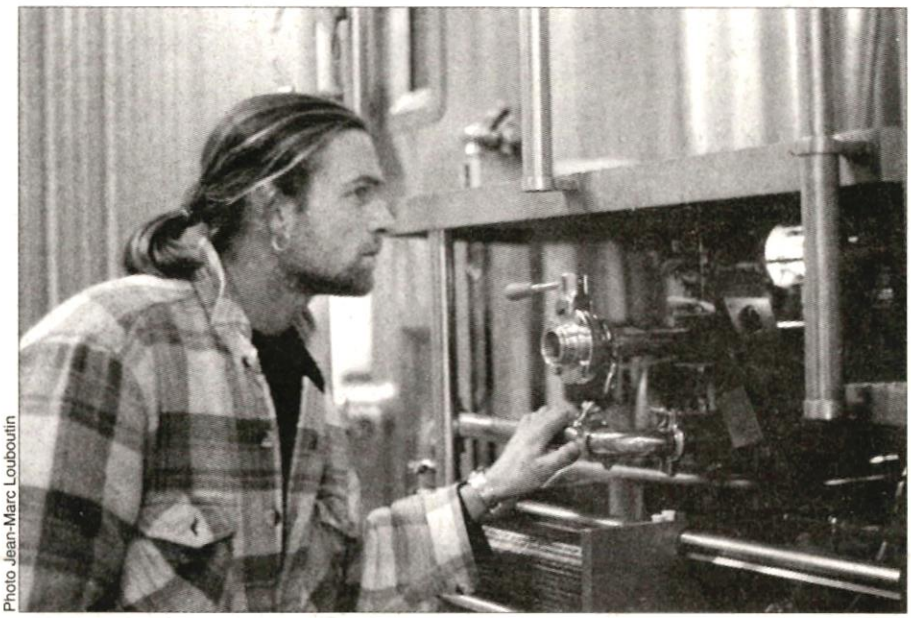


Photo Jean-Marc Louboutin

Christophe aux manettes de la brasserie.

Le P.B. : *Qui dit SCOP dit équipe.*

J.P.B. : En effet. Nous sommes actuellement quatre employés à plein temps :

– Robert Salou, gérant de notre SCOP, est impliqué dans le mouvement des SCOP aux niveaux finistérien, breton et français. Il est également à l'origine de la création de trois autres SCOP à Concarneau : "Le Strapontin" (bar), "La Tablette" (restauration rapide) et "Mac Pizz" (pizza à emporter),

– Christophe Rioual, un jeune de 25 ans spécialisé en mécanique maritime, enthousiasmé par le projet. Il s'est impliqué dans le montage technique de notre brasserie et il organise la distribution de notre bière dans toutes les manifestations de Bretagne (festivals, festoù-noz, concerts, etc.).

– Hélène Hamon, d'origine normande, s'occupe de la commercialisation auprès des bars et des campings lors de la période estivale,

– et moi-même, originaire du Finistère, j'ai participé il y a une vingtaine d'années à la création du festival de rock Elixir.

Le P.B. : *Comment définiriez-vous votre bière ?*

J.P.B. : La Tri Martolod, que nous appelons aussi "la Mousse", est une bière blonde de type "pils" (du nom de Pilzen, une ville tchèque). C'est la seule bière fabriquée en Bretagne en fermentation basse. Conformément à la méthode dite de pureté, elle est composée uniquement de malt, d'eau, de houblon et de levure, sans adjonction de conservateurs chimiques ni d'adjuvants. C'est pourquoi nous pouvons la qualifier de 100 % naturelle.

Le P.B. : *Comment commercialisez-vous votre produit ?*

J.P.B. : Les bars sont approvisionnés en fûts de 30 litres, la bière étant servie à la pression. Nous comptons évidemment sur les bars pour faire connaître notre produit auprès des particuliers. Mais le particulier peut aussi retrouver cette qualité à domicile par le biais de nos mini-fûts de 5 litres. De plus, nous proposons aussi des cruchons de 2 litres et des bouteilles de 1 litre, à bouchon mécanique et réutilisables.

Tri Martolod, ZA de Keranguyon, 29950 Benoded / Bénodet. Tél. 02.98. 66.20.22.

Propos recueillis par André TORILLEC

Le technopôle culturel de Carhaix

En février 1999 était créé à Carhaix Kalon ar Vro, qui fédère les diverses associations travaillant dans le cadre du projet de technopôle culturel. Un peu après le premier anniversaire, le Peuple Breton a souhaité faire le point en rencontrant Vincent Abaziou, président de Kalon ar Vro, ainsi que Christian Troadec et Rémi L'hôpital, membres de Kalon ar Vro et par ailleurs responsables du Festival des Vieilles Charrues.

Le Peuple Breton : ***Comment se porte Kalon ar Vro ?***

Vincent Abaziou : Kalon ar Vro se porte bien. Nous nous sommes réunis le mois dernier pour dresser le bilan des premières réalisations (N.D.L.R. : voir le tableau récapitulatif). Une constatation s'impose : le technopôle joue un double rôle. D'une part un rôle culturel, c'est sa vocation. D'autre part un rôle économique. Il faut dorénavant se rendre compte que la langue bretonne et les projets qui lui sont liés sont porteurs d'emplois. L'impact économique sur Carhaix et sa région est incontestable.

Christian Troadec : Il faut aussi préciser que si la langue bretonne est porteuse d'emplois, elle l'est tout particulièrement pour les jeunes.

Le P.B : ***Diwan fait partie intégrante du technopôle. Où en est actuellement le lycée ?***

Vincent Abaziou : Les travaux avancent ; on avait espéré pour les élèves et les enseignants que cela irait plus vite. Il y a 88 élèves cette année, mais il y en aura 110 l'an prochain. Il faut en tout cas insister sur le fait que sans le lycée Diwan, le projet de technopôle, initié par Egin et les Vieilles Charrues, n'aurait jamais vu le jour.

Le P B. : ***Le cercle de Kalon ar Vro s'agrandit. Y a-t-il d'autres projets ?***

Rémi L'hôpital : Bien sûr. Certains sont encore vagues, d'autres plus précis. Par exemple, les radios en langue bretonne pourraient être amenées à se coordonner dans le cadre du technopôle.

Le P.B. : ***Le mois dernier, le projet de médiathèque a fait un peu parler de lui à Carhaix et en dehors de Carhaix. Qu'en est-il actuellement ?***

Vincent Abaziou : Une étude (excellente) de préfiguration d'une médiathèque a été réalisée par C. Demeurée-Vallée. Cette étude a été réalisée et financée grâce à l'aide du Conseil régional, de la Ville de Carhaix, et de la Communauté de communes du Poher. Aujourd'hui, l'équipe qui travaille sur ce projet continue à le faire dans le cadre de Kalon ar Vro.

Christian Troadec : La médiathèque doit se faire à Carhaix, dans le cas contraire, le technopôle perdrait beaucoup. Nous sommes profondément convaincus que tout en étant indispensable culturellement, le technopôle est, pour Carhaix, indispensable économiquement. Il y a énormément de retard à rattraper dans la promotion de la langue et de la culture bretonne, il y a donc de quoi faire pour tout le monde. Toutes les villes bretonnes qui en ont la volonté peuvent mener aussi leurs propres projets, sans esprit de concurrence avec d'autres villes.

Vincent Abaziou : Pour terminer, je voudrais rappeler que ce projet de technopôle a été entièrement conçu par des bénévoles : tous ces bénévoles souhaitent le voir aboutir complètement, en étant soutenus par tous les responsables qui en ont le pouvoir, et cela quelles que soient leurs propres tendances.



Photo Le Peuple Breton/Kristian Pierre

Les membres de Kalon ar Vro. Au premier rang, Christian Troadec, Vincent Abaziou et Rémi L'Hôpital (3e, 4e et 6e à partir de la gauche).

Levraoueg ar Vro : Projet de médiathèque bretonne. Un gros travail de préparation a été réalisé par Christian Demeurée-Vallée. La médiathèque doit normalement se construire sur le site de Kerampuil à Carhaix, mais d'autres villes sont sur les rangs.

Offis ar Brezhoneg : L'Office a ouvert en 1999 son antenne carhaisienne après celle de Rennes et en attendant celle de Nantes. A Carhaix, 3 emplois existent déjà, ce nombre sera porté à 7 d'ici fin 2000. Il y a là un problème de recrutement, on manque actuellement de bretonnants de haut niveau pour occuper ces emplois.

Mémoires du Kreiz-Breizh : Créé à l'initiative et avec l'aide des Vieilles Charrues, cet organisme fonctionne avec un directeur (C. Demeurée-Vallée) et 2 emplois-jeunes, en attendant 3 autres emplois d'ici fin mai.

Dizale : En lien avec l'audiovisuel et la télévision, Dizale doit créer un poste de chargé de mission.

Spered ar Yezh : Organisme de cours du soir de breton, Spered ar Yezh a pour projet le collectage d'expressions populaires sur le Kreiz-Breizh.

Spered Kelt : C'est une association d'artistes bretons dont le but est de faire connaître la production artistique en Bretagne et de travailler en lien avec les écoles, collèges et lycées.

Kendalc'h Penn ar Bed : La fédération finistérienne de danse bretonne a décidé de créer sur Carhaix son poste de permanent.

Mignoned Angela : Après un travail de collectage de 8 mois réalisé par Jelvestr Jardin, un livre sur l'œuvre complète d'Angela Duval est en cours de réalisation. Le collectage terminé, Mignoned Angela a quitté Kalon ar Vro.

Propos recueillis par Christian PIERRE

Nouvelle économie : nouvelleutopie.com

On l'appelle nouvelle économie, ou bien Net économie, ou encore économie de l'information. Elle nous fera glisser progressivement et en douceur – presque malgré nous – dans un bain de richesses qui n'épargnera personne sur la planète. Du moins si l'on en croit ses laudateurs enragés.

Nouveaux gourous

Dans la nouvelle économie, celle des activités liées aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, les sociétés poussent comme des champignons. On les nomme *startup*. Oui, dans la nouvelle économie, on jargonne sec. Ça fait encore plus révolutionnaire ! Les plus anciennes – elles n'ont que quelques années – sont d'ores et déjà cotées en Bourse. Et le cours de leurs actions s'envole pour mieux faire rêver les naïfs qui ne savent pas qu'il y a là une incroyable surestimation des capacités réelles de ces entreprises à créer des richesses tangibles.

Il y a deux aspects différents dans ce nouveau contexte. La ferme croyance que de nouvelles activités assises sur de nouvelles techniques nous permettent d'accéder à un nouvel essor du développement. Mais aussi, l'idée de plus en plus répandue qu'il faut pour cela démultiplier les possibilités du marché financier. Tout individu digne de respect devra être demain un boursicoteur avisé surveillant de près le cours des actions de la société qui l'emploie et qui, peut-être un jour, le licenciera pour que les cours grimpent davantage. On initie déjà nos futurs travailleurs-capitalistes dans les écoles de la République : le CIC envoie dans les collèges et lycées un jeu informatisé, "*les masters* de l'économie", où il s'agit de faire fructifier un portefeuille de titres. Pour les gagnants, un voyage à Wall Street. Pour les perdants, le plaisir d'être de son temps, d'être moderne. C'est tout bénef !

Tout est donc en place pour l'euphorie. Chaque nouveau cycle frénétique de l'économie engendre maints optimistes béats se jetant tête la première dans le vide que constitue l'avenir qu'ils entrevoient radieux au bout d'une trajectoire qu'ils veulent très courte. Ils sont poussés dans le dos par de nouveaux gourous qui, eux, sont assurés d'avoir trouvé le filon. Des livres paraissent sous la plume de ces prophètes du nouvel âge d'or et qui démontrent toutes les vertus de la Spéculation généralisée. Certains se paient même le luxe d'être iconoclastes. Ainsi de l'auteur de *Marx à la corbeille,* ou encore la société *Self Trade* qui offre sur Internet un service de courtage en ligne et macule les murs de nos villes et les pages de nos journaux de publicités où l'on voit tantôt la tombe de Karl Marx s'entrouvrant comme pour marquer un dérisoire mécontentement du défunt ou tantôt une faucille et un marteau en or et diamant. De la provoc à bon marché. On a la culture que l'on peut quand on est penseur du boursicotage ou cybercommerçant. Allons vils crétins, comment pouvez-vous croire que Marx se retourne dans sa tombe ? Si vous l'aviez vraiment lu, vous sauriez qu'il ne mettait aucune limite à la cupidité des hommes. Vous pouvez bien vider vos maigres bibliothèques et jeter ses livres, vos petites entreprises mesquines pèsent si peu au regard de l'œuvre de celui qui a si bien démonté les mécanismes du capitalisme…

Nouveaux soutiers

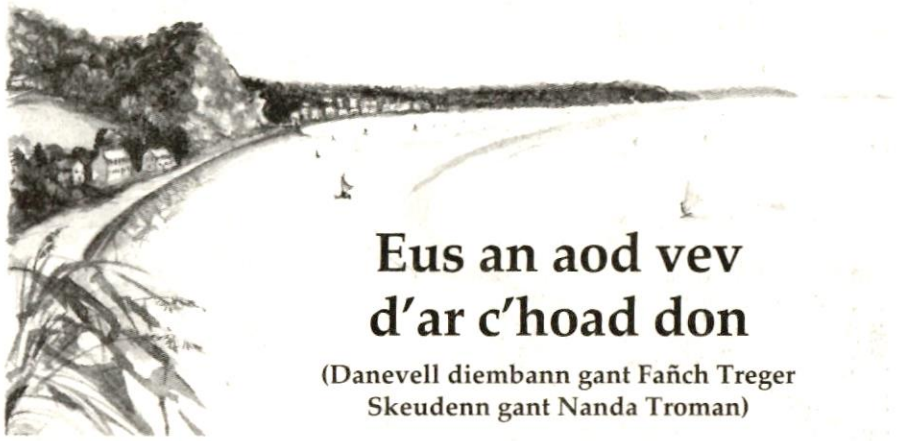
Avant d'atteindre l'âge d'or, le navire *Utopia* devra surmonter bien des tempêtes. Car la réalité du voyage n'a que peu à voir avec l'idée que s'en font les passagers. La nouvelle économie ne résoudra pas mieux que l'ancienne un certain nombre de problèmes majeurs. Si sur le pont s'affairent fébrilement les nouveaux élus aux emplois hautement qualifiés par les nouvelles techniques, les soutes sont pleines de tous ceux dont le travail subalterne est indispensable à la marche du navire. Ces "petites mains" – dans le quartier du Sentier à Paris, les ateliers textiles sont peu à peu remplacés par des *startup* de la Net économie – travaillent pour trois fois rien, avec des horaires très flexibles, et sous des statuts précaires de l'emploi. L'économie capitaliste a toujours eu besoin de soutiers. La nouvelle ne fera pas exception. En avant toute ! Et souquez ferme.

Il est déjà évident que la nouvelle économie ne réglera en rien la question des inégalités criantes des revenus et des patrimoines. Au contraire, elle les accroît. On compte en France un certain nombre de milliardaires de trente ans ayant bâti fortune dans le nouvel Eldorado. D'autres vont rapidement suivre. A San Francisco, on ne compte plus le nombre de lycéens millionnaires dont le souci essentiel après les cours est de se connecter à l'Internet pour faire fructifier un peu plus leur portefeuille de titres. Que voilà une saine activité. Au moins pendant ce temps-là ils ne traînent pas dans les rues, proclame l'Américain moyen, toujours persuadé que son pays a le devoir de montrer au monde la voie du bonheur. Pendant combien de temps encore nous sera-t-il permis de trouver ces jeunes-là d'une tristesse insondable ? Il est vrai qu'au pays de William Gates qui appelle de tous ses vœux la fin du livre – supplanté par l'écran total –, toutes les turpitudes et toutes les faiblesses intellectuelles sont par avance excusées.

Mais voici le plus grave, peut-être. Est-on en droit d'attendre des techno-beaufs – en permanence à la pointe de la technique et qui vous rebattent les oreilles avec ça – qu'ils participent au nécessaire renforcement de la cohésion sociale ? Il est largement permis d'en douter. Alors que la Toile est loin d'avoir attiré toutes ses proies potentielles, l'étude des comportements montre clairement l'accentuation de l'individualisme, du renfermement, de l'appartenance fière à des groupes d'initiés. Les moyens actuels de la communication planétaire fascinent. Ils donnent aux hommes l'impression de mieux communiquer. Vont-ils sérieusement améliorer l'entente entre les hommes ? Celle-ci ne saurait être affaire de technique mais bien plutôt de renforcement du désir d'être ensemble…

Yann FIEVET

POBL VREIZH



Eus an aod vev d'ar c'hoad don

(Danevell diembann gant Fañch Treger
Skeudenn gant Nanda Troman)

Seitekvet rann :
War aodoù ur mor du (heuliad)

Badaouet ur wech ouzhpenn o welet al lanv du divent deuet war o aodoù ne chomas ket ar Vretoned da jezuzal na da dortal gwall bell.

Evel-just e savjont o mouezh adarre a-enep al lezober war ar mor. An daou lestr petrolier "Lucky ship" ha "The best one" a oa o verdeiñ dindan pavilhonoù a c'hras vat, da lâret eo pavilhonoù a lezober. Meur a wech dija e oa bet kaoz da sevel lezennoù strizh evit ren ar c'henwerzh dre vor ha dreist-holl mone-done al listri petrolier pe al listri-karg o kas hag o tegas atredoù a bep seurt, dañjerus peurvuiañ. Siwazh ne oa ket bet graet kalz tra war ar poent-se. Paotred an arc'hant bras, mistri war an dachenn ne oant ket troet da ober kofoù moan evit surentez pobloù an aodoù.

Ne chomas ket eta ar Vretoned da jezuzal na da dortal en desped d'ar gasoni a vagent e don o c'halonoù.

War an aodoù du ec'h erruas prim-ha-prim kirri-samm ar skarzherien, tonennoù dour-hañvouez al laboure-rien-douar ha neuze bagadoù pomperien, soudarded ha tud a volontez vat gant palioù, rozelloù, loaioù-mañson, kelornioù ha poubellennoù.

Palioù ha kelornioù ! Ya, en desped d'an niver a lanvioù du, d'ar bloavezhioù ha d'ar bloavezhioù tremenet abaoe hini an "Torrey-Canyon" ne oa ket bet kavet netra gwelloc'h eget palioù ha kelornioù evit dastum ar c'haoc'h du deuet gant ar mor.

Klasket e oa bet implijout sunerezed nevez ijinet met diouzhtu e stouve o zuellennoù rak tev e oa an eoul-maen hag e choment war o c'hostez.

– Pell zo e ya mab-den war al loar, eme Erwan ar Sidaner met n'eo ket kap da zastum al loustoni war an douar !

Da c'hortoz gwell ne veze gwelet d'an izel vor war an traezhennoù ha war ar c'herreg nemet porpantoù-glav melen, sireoù beget gant botchoù ha manegoù du o skrabañ hag o skrabañ ar gwellañ ma c'hellent.

Nepell eus eno e klañvdi an evned en Enez-Veur e oa un toullad tud yaouank o poaniañ da naetaat al laboused-mor labezet gant ar reverzhi du hag a veze degaset amañ eus pep korn ar vro. Kalz anezhe a varve buan a-walc'h. Ar re all, godezed-beg hir evit an darn vrasañ a veze gwalc'het ha sec'het ha lakaet e-pad un toullad devezhioù e-barzh ur gaoued vras da zeskiñ bevañ adarre. Diwezhatoc'h e vint lezet da vont en ur vro all pell eus ar saotradur-mañ. Ul labour pizh ha strikt a oa al labour war-dro an evned met plijout a rae d'ar re yaouank. Pa errue an dibenn sizhun e teue ivez Jakez ar Sidaner hag e vignonez Annaig ar Rouz da sikour tud klañvdi an evned war o labour.

Kenderc'hel a rae ar vuhez er vro met kalz a nec'hamant a oa war an aod e-touez ar besketaerien, an aocherien, ar vagerien istr, an ostizien ha kement hini a veve diwar an touristelezh. Manifestadegoù a veze savet evit goulenn muioc'h a sikourioù digant ar stad met ne veze ket gwelet kalz tra o tont. Promesaoù hepken.

Un deiz e voe embannet gant ul labourva dieub e oa dañjerus-tre eoul-maen an daou lestr ha dreist-holl hini "The best one" dre ma chome ur bern difallajoù e-barzh. Hervez al laboratouer-mañ e oa an dud implijet da naetaat an aodoù en arvar da bakañ kleñvedoù kriz ha zoken ar c'hrign-bev en ur balvata anezhañ.

Fuloret e voe neuze an dud a volontez vat, droug enne a-enep kompagnunezhioù bras an eoul-maen, ar stad, al labourvaoù ofisiel, an tiez-kêr ha kement 'zo.

Divizet e voe neuze gant ar gouarnamant kas tud war an dachenn evit sioulaat an traoù. Dilennet e voe eta ar prefed ar vor, un ijinour meur ha dreist-holl daou vinistr evit dont da gomz gant an dud e karg. D'ar sadorn ec'h errujont o fevar er vro, ur bern archerien d'o heul. War gae porzh-mor Penn-ar-Roz e oa ur bern tud ouzh o gortoz. Uhel e oa ar mor hag evel kazimant bemdez e oa deuet gantañ ur gwiskad tev eoul du ouzh-penn.

Mil inervet e oa an dud war ar c'hae. Huchal a raent "trawalc'h, trawalc'h" a-bouez-penn. A-greiz-holl Erwan ar Sidaner, ur paotr sioul anezhañ koulskoude a lâras d'e gamalad Mikael an Du ha d'an daou baotr all a oa gantañ :

– Mar kerit, emezañ, e vo bountet ar pennoù bras-mañ er mor du.

– Ale, dao dezhi ! eme an tri all.

Hag int da redek etrezek ar prefed a vor, an ijinour hag an daou vinistr ha da vountañ anezhe e-barzh ar mor.

Neuze e voe klevet yudadennoù fromus ha diouzhtu goude trouz pounner korfoù o kouezhañ en dour gludennek.

War ar c'hae e savas un todilhon spontus. Darn eus an dud a skuerme, darn all a youc'he, darn all c'hoazh a stlake o douarn.

Erwan ivez a en em lakeas da skrijal a-bouez-penn.

– Petra a c'hoarvez ganit, Erwan ? eme Rozenn e wreg, gourvezet en e gichen er gwele. Spontet az peus ac'hanon. Ur wallhunvre az peus graet ?



EJIPT :
Ar Gopted dindan ar bec'h

D'ar mare ma oa nevez aloubet ar vro gristen (distag hec'h Iliz diouzh hini Bizantion aboe 451) a oa eus Ejipt gant an Arabed, e veze graet kopted eus an henvroidi, diskennidi sujidi ar Faraoned, tud o kaozeal kopteg (ur yezh aet da get e-kerz ar XIVvet kantved er vuhez sokial, implijet c'hoazh el lidoù relijiel hag a c'koulenne ar Gopted e vefe kelennet er skolioù). Implijet e voe goude-se an termen-se evit envel ar re chomet kristen (etre 7 ha 10% eus poblañs Ejipt hiziv). Diforc'hus e oa bet diouzhtu al lezenn evit ar rummad tud-se (degemeret e voe koulskoude an Arabed evel diskarerien gortozet ur veli c'hresian otus na oa ket mui an Ejiptiz evit gouzañv). Arabaet e voe buan Ejipt Kopt dre ma oa liammet don enni, ar bed relijiel ouzh ar galloud politikel. Pa'z eas muzulmidi e penn an traoù e voe distrujet ganto ur framm a oa, war an dro, melestradurel, ekonomikel ha relijiel. Ne voe ket nerzh-taliñ ar Gopted, daoust d 'o zaolioù dispac'h niverus, evit mirout ouzh o endro hengounel da gouezhañ en e boull (ar pezh na c'hoarvezas ket e bro Iran lec'h ma chomas bev ar sevenadur pers da heul trec'h armeoù an Islam).

Kavet e vez kopted e holl c'hennadoù kevredigezh Ejipt. Ne sellont ket ouzh o c'humuniezh evel ur vinorelezh distag, met evel ul lodenn glok eus broad Ejipt. Bevañ a reont dreist-holl e kêr (niverus e vezont er gêrbenn, Kareo, hag e Assiout). Daou vilion a gopted a vefe ivez o chom en estrenvro, dreist-holl e Kanada, er Stadoù Unanet hag en Aostralia. N'emañ ket holl gristenien Ejipt er gumuniezh ortodoks monofizitel a zo en he fenn uheldad Aleksandria (hag a zo bet enni betek 1959 iliz Etiopia). War-dro 100.000 a gopted a zo liammet o ilizoù ouzh Roma ha bodañ a ra an ilizoù protestant er vro 250.000 a feizidi.

War wellaat ez eas an darempredoù etre ar Gopted hag ar Vuzulmidi pa zibabjont kenstourm a-gevret e-barzh ar strollad politikel WAFD evit prientiñ un dazont nevez d'ar vro dre ziskar ar vonarkiezh hag ar protektorat saoz. Diazezet e veze stourm broadelour ar bloavezhioù 1920 war koun Ejipt an henved. Rebechiñ a rae enebourien an tuad-se dezhañ bezañ ur benveg touellus ijinet evit lakaat ar Gopted da astenn o beli bolitikel diwar goust ar Vuzulmidi. Ne c'houlenne ket koulskoude ar Gopted an digoll evit an torfedoù a oa bet graet en o c'heñver kantvedoù-pad, met ar c'hevatalder. Aet e oan skuizh o vezañ keodediz a eil renk.

Ne oa ket siwazh an tuad islamour pellañ evit asantiñ d'un hevelep emdroadur (En Ejipt an hini eo en em stummet emsav ar Vreudeur Vuzulmat e 1928 a zo e bal adislamaat ar gevredigezh en he fezh). Gant ar soñj doñvaat an tuad-se a zastum re a lusk hag a ya betek klask aozañ ar *jihad* a-enep ur renad lakaet gantañ da zizoue, ez eus bet divizet gant ar gouarnamant kinnig ur politikerezh diforc'hus nevez diwar goust ar Gristenien. Abaoe 1982 e vez berzet, da skouer, ouzh ar Gopted dibab o danvez-pried e-touesk ar Vuzulmadezed ma ne droont ket kein evit-se d'o relijion. Peadra a zo d'en em c'houlenn aze ha dereat eo evit Hosni Moubarak goulenn digant Israel doujañ da gwirioù ar Balestinianed pa vez techet da zibab un emzoug tost heñvel e-keñver ur vinorelezh relijiel eus e vro.

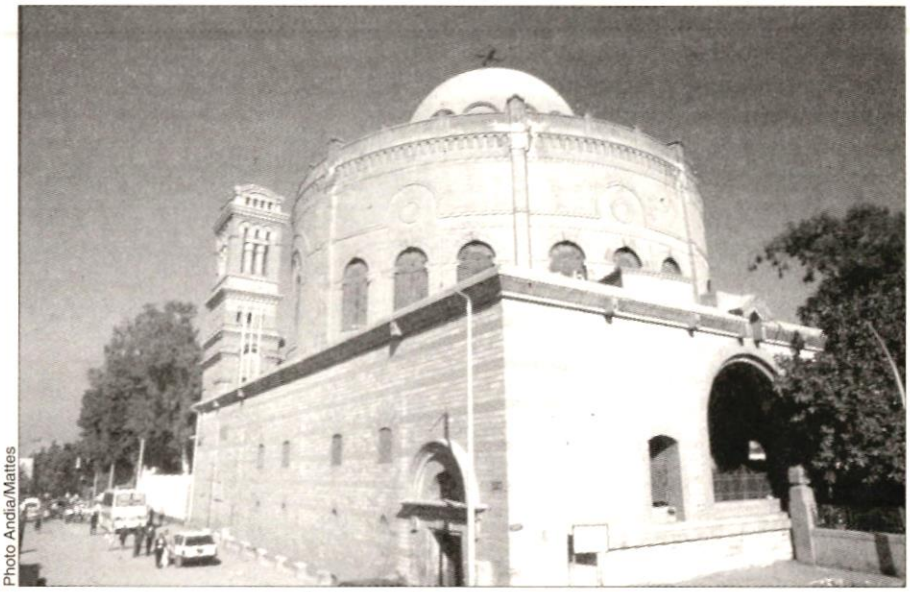


Photo Andia/Mattes

Ilis Sant-Serj e karter kopt e Kaero.

Peadra da glemm

Ne vez ket roet en Ejipt ar frankiz da zibab e relijion. Toullbac'het ha jahinet e vez alies er vro-se, ar vuzulmidi a zibab mont da gristenien. Lakaet e vez dre heg da sujañ d'an Islam, ar c'hristenezed yaouank bet skrapet ha gwallet gant stourmerien an tuad islamour pellañ .

Meneget e vez ar relijion war ar gartenn-anv hag abalamour da-se e vez startoc'h evit ar Gopted kavout ur postlabour o klotañ gant o live studi. Gwallaozet e vez brud ar relijion gristen el levrioù-skol ha lakaet e vez alies ar Gopted da dud difeiz gant prezegerien an tele hag ar radio .

Implijet e vez c'hoazh un dekred eus an XIXvet kantved, an dekred *Hamayouri*, o rediañ ar Gopted da c'houlenn aotre ar Stad evit digeriñ ilizoù, endra ma c'hell ar Vuzulmidi sevel kement a voskeennoù ha ma karont. N'eo ket bet restaolet ivez dezho o madoù bet perc'hennet gant ministrerezh an aferioù islamek.

Kalz disteroc'h e chom dregantad ar gristenien er Polis hag e derezioù uhelañ ar Stad, eget o hini er boblañs. Ne vez morse kastizet ar vuntrerien kristenien ken kriz hag ar vuntrerien muzulmidi. Ne gaver kopt ebet e-touesk ar c'houarnourien, ar vaered hag an deaned skol-veur.

Ne vez ket klasket mirout ouzh an imamed da embann o kasoni ouzh ar Gopted en o sarmonioù. N'eus ket neuze da souezhiñ o kompren eo deut ar gristenien da vezañ bouc'hed ar pec'hed evit rummadoù dizesketañ ar boblañs pa ne vezont ket mui evit gouzañv un dienez o padout.

Ul lizher-klemm a zo bet kaset gant pennoù an diaspora gopt da Hosni Moubarak a-benn goulenn digantañ kemerout an divizoù ret evit lakaat termen d'an tonkad truezus-se. Ne gomprenont ket ne vefe ket prezidant an holl ejiptiz o soursial ouzh kudennoù ul lodenn eus e genvroidi.

Paol AR MEUR

Pennduig ma c'hazhes

VI - Mourennoù spleitabl

"Ma mourennoù eo a lâr din da venn moned, ha dreist-oll da venn pas moned.

Heb mourenn, pal 'bed, kazh 'bed, den 'bed, politikerezh 'bed namaed mirouriezh, kulerezh ha lazherezh.

– Marse, marse... ma Fennduig.

– N'eus ket tanm "marse" amañ. Eh an d' hen prouiñ deoc'h doc'htu ha aes kaer :

Garibaldi, Dali, Guevara } mourennoù hir dehe kass a raont ar bed a-raog saverion tud.

En eskemm kaer dehe

Napoleon, Hitler, Franco } mourennoù nul pe zispleit deh kass a raont ar bed àr-dreñv lazherion tud.



"Doc'h ar mourennoù, ar soñjoù : seul hirrañ vent, seul donnañ eh a ar spered.

Sellit, mestr, doc'h ma mourennoù ha ma soñjoù : ken spleitabl an eil ha egile...

"– A dra sur, Pennduig ! Ar wirionez a vez ataw geneoc'h ! A pa vo sentet doc'h ho c'hwec'h koumandamant, eh ay kalz 'd eeunoc'h ar bed hag an dud."

ACHU ged "PENNDUIG MA C'HAZHEZ"

Herri AR BORGN

KINNIGOÙ LABOUR

Da vezañ pourvezet kerkent ur post animatour

Evit ober war-dro krennarded a skolaj Diwan-Kemper

(21,5 eur/sizhun, kontrad didermen)

Brezhoneger dre ret

●

Lizher ha C.V.da gas da :

Diwan – BP 147 – 29411 Landerne Cedex



KINNIGOÙ LABOUR

Mallus !

Diwan a glask
erlec'hidi ha danvez-skolaerien

evit ar c'hlasoù mamm ha kentañ derez
(stummadur kinniget ha staliet e Kemper)

Live Bac+3 goulennet
Brezhoneg komzet ha skrivet

●

Lizher ha C.V. da gas da :
Diwan – BP 147 – 29411 Landerne Cedex

KINNIGOÙ LABOUR

OUEST - HELIO

A-benn kemer perzh en he diorroadur e klask an embregerezh un den pe ur plac'h a vo e karg eus

ar c'honterezh sokial mererezh

– Stummadur uhel (DECF, h.a.).
– Skiant prenet 2 vloaz da nebeutañ.
– Bezañ brezhoneger.
– Post lec'hiet e Brest.

Lizher ha C.V. da Ouest-Helio,
B.P. 30608 - 29607 Brest Cedex.

KREIZ BREIZH, DONAW HAG ARVOR BRO BAGAN

Gant *Strollad Kallag* e vez c'hoariet bremañ pezh-c'hoari John M. Synge : "*The Play boy of the Western World*". Troet e galleg "*Le Baladin du Monde Occidental*". C'hoariet e oa bet dija e brezhoneg, ugent vloaz bennak'zo, gant *Teatr Penn ar Bed*, troet ha kempennet gant Remi Derrien. Laket eo bet e brezhoneg an taol-mañ gant Sylvain Botrel ha Mari-Elen Morvan : "*Lubaner Kreiz Breizh*". Rak kemmet anvioù-tud hag anvioù-lec'hioù : aesoc'h evit ar c'hoarerien distagañ anezho !

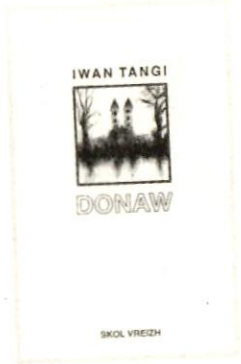


Ur rakskrid a zo bet savet gant Francis Favereau. Diwar-benn ar skrivagner. ("Je suis Synge, pas singe" Sing o klotañ gant bring !). Hag ivez diwar-benn e oberennoù. Ar pezh-mañ o vezañ hervez Francis Favereau e wellañ oberenn. Ur rakskrid mat-kenañ.

Gouzout a ouzomp : Francis Favereau a zo bet kelenner war ar saozneg. Ur bern tud e Breizh o deus "desket" saozneg. Memes tra ma ra siriusoc'h menegiñ e saozneg ar pezh a oa bet skrivet e saozneg, (evel doare ar Skol-Veur) ne vije ket bet falloc'h treiñ ar c'homzoù-se e brezhoneg.

Gwelet eo bet ar pezh ganimp. C'hoariet mat-tre,evel *Bitelkle* e bloavezhioù tremenet. Ur bern tud a oa deut d'ar zal. Laouen-tre an holl anezho. Kit da welout *Strollad Kallag*. Pe lennit al leor.

●



Donaw, levr Iwan Tangi a zo disheñvel. Ur romant eo, skrivet evel ma vije bet an oberour o kontañ e vuhez hag e veaj d'e genskriverez kozh. Rak an istor a zo etre ur paotr eus Bro-Wened hag e gamaladez eus Bro-Alamagn bet o kenskrivañ pa oant en o c'hrennoad. Monika, betek skrivañ dezhañ : "*Ich liebe Dich*" (Me 'gar ac'hanout). Siwazh dimezet eo bet ar paotr da c'houde... gant ur plac'h eus e vro. Ha deut c'hoant dezhañ ugent vloaz war-lerc'h da adwelout e gamaladez, e wreg hag e vugale gantañ. Perak Donaw ? Ar stêr-veur an hini eo: Donau, distaget "Doano" en alamaneg, Danube a galleg flour, ha troet e brezhoneg gant Iwan Tangi "*Donaw*". Kêr an alamanez o vezañ war ribl ar stêr-veur-se. Ar stêr-veur-se o vezañ ivez un dudenn er romant. Setu fin al leor :

"Pellaad a raimp hon daou neuse diouzh an Donaw. Hag a vloaz da vloaz, a rumm da rumm, tud arall a dremeno war he ribloù, ha laerezh a ray ar stêr o hunvreoù foll. Moned a ray an hunvreoù-se ganti, vel ma re, du-hont d'ar Mor Du, hag un deiz marse, e dielloù an Donaw, unan bennag a zay da furchal ha eñv o c'havo hag o lenno" .

Ar yezh, evel just, a zo yezh Iwan Tangi. Met perak ober gant "S" implijet e doare ar c'hallegerien ? Da skouer "neuse". Un doare-skrivañ disheñvel evit netra, nemet ar blijadur da vezañ... disheñvel !

Plijadur a vo ganeoc'h, koulskoude, o vont da heul enklask ar paotr war-lerc'h e yaouankiz..

●

Kavet e vo bremañ al labour "*Renabl anoiou lehioù Arvor Bro Bagan*", An eil levrenn "*Etre Ar Vougo hag Enez Kêrlouan*". Ul labour bet savet gant Per Pondaven ha Mikael Madeg. Ar seizhvet leor war Arvor Leon !...

Goude "*eur ger a-raog*" e vo kavet "*introduction en français*", hag ivez "*English introduction*". Ul levr etrevroadel.

Ul labour evit tud ar vro hag evit ar re zedennet gant anvioù-lec'hioù an Arvor. Gant un nebeud displegadurioù war al lec'hioù-se. Un tamm mat a labour a zo bet graet gant an enklaskerien. C'hoant ganto ma vije bet graet kement-all gant tud all war lec'hioù all aodoù Breizh.

Glaoda MILLOUR

Synge John M., *Lubaner Kreiz Breizh*, 105 p., 59 L, Skol Vreizh.

Tangi Iwan, *Donaw*, 80 p., 50 L, Skol Vreizh.

Pondaven Per, Madeg Mikael, *Renabl Anoioù lehioù Arvor Bro Bagan*, Eil levrenn, 275 p., 95 L, Emgleo Breiz-Ar Skol Vrezoneg.

AL LIAMM

Niverenn 318

Dale zo bet gant niverenn gentañ ar bloaz. Aet oa ar mouler nevez gant e vakañsoù, ha distrujet oa bet, dre wallzarvoud, en urzhiataer, maketenn ar golo.

Setu ma krog ar bloaz, ar c'hantved, ar milved, gant ur golo nevez, brav kentoc'h. Da verkañ ar bloaz 2000 en deus fardet Alan Dipode ur varzhoneg leun a ijin, en deus studiet Efflamm Gervilio pevar levr war Jezuz hag ar gristeniezh bet ganet daou vilved zo, he deus troet Aline Gleoneg ur skrid savet gant Vitaliano Brancati a vez lidet ennañ Kala-Genver 1900.

Met da verkañ dreist-holl eo ar pennad-digeriñ "Bloavezh 2000", ha n'eo ket sinet. Skoüs-kenañ eo ha sed un arroud anezhan "Spered Al Liamm, evel hini Gwalarn gwechall zo ur spered krouiñ, ur spered studi, ur spered digor war ar bed ha doujus e-keñver an dud, ur spered a-vremañ troet war un dazont birvidik hag entanus..."

Kavout a reer en niverenn dev, 128 pajenn enni, danevelloù war an amzer dremenet, an amzer-vremañ, an amzer-warc'hoazh, dindano sinadurioù brudet, troidigezh ur pennad eston gant an Helvetiad Franz Hohler, un aridennad barzhonegoù plijus o melkoni, ur barnskrid diwar-benn levr barzhoniezh Tugdual Kalvez, ha div studiadenn dalvoudus diwar dorn Soaz Tieg ha Fañch Kerrain.

Liv ar vodernelezh a zo gant al liamm nevez-se eta. Goude lenn an notennoù avat, e ouzer e chom kalz a lennerien hep reiñ o ali warnañ. Un nebeut re all hen barn en un doare kintus pe dichek, c'hoant ganto kas an traoù war-raok en o mod.

Al Liamm a glask lennerien nevez hag a ginnig ur c'houmanant brud a 150 lur, un netraig evit 600 pajenn ar bloaz. Ar chekennoù zo da gas, war anv ar gelaouenn, d'ar sekretour Herve Latimier, 27 Bali Laenneg, 35000 Roazhon.

Marzhin GROGENNEG

Lumières sur les déchets

Quand on donne à manger au chat, il faut bien s'attendre à ce qu'un jour ou l'autre il fasse sa crotte. Ceux qui, dans les années 73-75, ont construit la niche, en compagnie des d'Ornano, Giscard, Pompidou, Chirac, Mesmer, Peyrefitte – j'en passe et des plus cons – ne doivent pas s'étonner aujourd'hui de marcher dedans. Le chat est devenu pitbull et il a maintenant la chiasse. Et vous, roses, rouges ou verts, qui avez si généreusement assumé l'héritage pluriel, en signant l'an passé le décret autorisant l'enfouissement des crottes, n'allez pas aujourd'hui faire la fine bouche sur la taille du crottier.

Quant aux autres, glorieux combattants du Hezbollah de Plogoff, qui, il y a 20 ans, avez si bravement affronté la bête, on comprend aujourd'hui votre réticence à en avaler les étrons. Certes vous êtes très cohérents, mais aussi un peu cons. En refusant l'enfouissement des crottes, vous provoquez la constipation du chat, et attention : un gros chat constipé devient aussitôt très méchant. Couché Chevènement !

Ecoutez plutôt les braves-syndicalistes-responsables, en visite il y a quelques jours à Brennilis, qui vous invitaient à fermer les yeux et à vous pincer les narines. Le réalisme-économique-cogestionnaire de Nicole viendra à bout de nos tas (de déchets).

Faisons confiance au grand philosophe Lagaffe, penseur de TF1, quand il chante à la télé "Il est beau, il est beau le labo, il est laid, il est laid le bidet", car ce n'est pas un chiotte qu'on nous propose mais un Labo avec un L majuscule, comme dans Lionel. Un Labo avec carrelage, pipettes et éprouvettes, à rendre jaloux Claude Allègre ainsi que nos cochons en batterie, qui aimeraient bien, eux aussi, chier dans la porcelaine.

Evidemment notre esprit est très choqué en apprenant soudain que la fée électricité qui illuminait nos vies, nos télés, nos croix de Dozulé, nos salles polyvalentes fleurant bon l'eau de javel sous leurs néons si poétiques, produit aussi de la merde. Mais c'est sur le fumier que poussent les roses. Voilà



pourquoi il nous faut maintenant l'enterrer à 800 mètres en grattant avec nos pattes de derrière.

Trois rois mages, chargés d'or, d'argent et accompagnés de sbires, vont bientôt visiter nos crèches. Ribouldingue, Croquignol et Filochard, les fameux Pieds Nickelés, nos amis d'enfance, vont à nouveau nous faire rigoler. Soyons accueillants et compréhensifs à leur égard, car il n'est jamais facile de vendre un trou, même en refilant au client sous la table une petite enveloppe de 60 millions. Et si à la fin de leur visite, pour la plus grande joie des enfants rigolards, nos Pieds Nickelés tombent dedans, cela fera toujours une partie des déchets de casés.

Le granit ou l'argile? Que choisir? Dans quoi faut-il creuser? Le dilemme est atroce mais il est la preuve même de notre liberté, car on nous consulte. Au jeu de casse-pipe de la grande kermesse qui s'annonce, guidons le choix de nos braves pieds nickelés en leur proposant des essais comparatifs : l'argile sur la gueule fait "flop", le granit sur les couilles fait "ouille".

La Bretagne hercynienne se retrouve submergée de crottes. Marée noire, marée verte, fientes et lisier, déchets nucléaires : notre continent souffre d'incontinence. Il faudrait, avec la cagnotte fiscale, lui acheter des couches pour troisième âge, car les couches géologiques ne suffisent plus.

En attendant de créer un site sur Internet pour enfouir ces déchets, je ne vois qu'une solution à court terme : faire appel à un as de la disparition. Personnellement, j'en connais deux : le magicien David Cooperfield, qui a déjà réussi à escamoter un train, et le grand navigateur malouin, le docteur Godard, qui a déjà réussi à faire disparaître sa femme. Pour le premier, il suffit de s'adresser à son imprésario. Pour le second, à la gendarmerie locale qui fera suivre...

Jean KERGRIST

SUD POUR LE DROIT DES PEUPLES

Lors de sa dernière assemblée générale, le syndicat SUD-PTT des Côtes-d'Armor a voté une résolution favorable au droit des peuples et des régions.

A travers cette prise de position, approuvée par près de 52 % des voix (et un peu plus de 30 % d'abstentions), après débat, le syndicat SUD ***«se prononce sans équivoque pour le droit à l'autodétermination des peuples dans le respect de la démocratie»***. Il se déclare donc ***«favorable aux régions désireuses de s'engager dans un processus d'autonomie (Corse, Bretagne, Pays Basque, DOM-TOM...) dès lors que les actions entreprises s'inscrivent dans un cadre non-violent»***.

SUD ajoute qu'il compte ***«profiter de l'évolution du cadre européen pour développer toutes les opportunités qui pourront permettre d'ouvrir des perspectives d'autonomie»***.

Voilà une position claire, dénuée d'ambiguïté, qui tranche singulièrement avec les déclarations réactionnaires de FO Bretagne ou avec les atermoiements de la CFDT lors d'un récent vote du Conseil Economique et Social... Un exemple à suivre.

P.M.

BD HISTORIQUE...



L'affaire Mumia Abu Jamal et la peine de mort aux U.S.A.

A l'initiative du M.R.A.P., dix-huit organisations présentes sur Brest, dont l'Union démocratique bretonne, multiplient actuellement les actions en faveur du journaliste noir américain Mumia Abu Jamal. Cet homme, qui attend dans les couloirs de la mort depuis dix-huit ans, pourrait être exécuté dans les mois qui viennent, ses derniers recours étant désormais épuisés. L'occasion de rappeler que, derrière les sourires insignifiants et inoffensifs de Mickey et de Ronald Mac Donald, se dissimule une autre Amérique, pas bien jolie à voir.

L'itinéraire d'un journaliste engagé

Né en 1954, Mumia s'engage très tôt politiquement. En 1968, à l'âge de 14 ans, il est arrêté lors d'une manifestation contre la campagne présidentielle du raciste George Wallace. L'année suivante, il est parmi les fondateurs du parti des « Black Panthers » dont il sera membre pendant trois ans. Ce qui l'amènera naturellement à être fiché par le F.B.I. Il devient ensuite un journaliste de radio reconnu et primé. Ses prises de position en faveur des minorités et ses dénonciations des brutalités policières lui valent d'être surnommé « la voix des sans-voix ». En 1981, juste avant la tragédie, il est cité parmi les personnalités de l'année par le « Philadelphia Magazine ». Si son casier judiciaire est vierge avant son procès de 1982, il est l'objet de l'attention vigilante du F.B.I. que son insatiable curiosité amène à établir un dossier de... 600 pages à son sujet. Licencié de la station de radio où il travaille à cause d'une prise de position peu appréciée, il est contraint, pour assurer sa subsistance, de devenir chauffeur de taxi de nuit, ce qui explique qu'il soit légalement porteur d'une arme (il avait d'ailleurs été agressé trois jours avant). Le 9 décembre 1981, la vie de Mumia bascule. Ce jour-là, son frère Billy, qui roulait en sens interdit, est contrôlé puis tabassé par un policier. Mumia, qui rentre de son travail, aperçoit l'altercation et se porte au secours de son frère.Des coups de feu éclatent. Mumia touché près de la colonne vertébrale s'effondre, sérieusement blessé, mais l'agent Daniel Faulkner reçoit deux balles, l'une dans la tête et l'autre dans le dos, et décède durant son transfert à l'hôpital. Cinq témoins ont vu un autre individu, non identifié, s'enfuir et deux d'entre eux préciseront l'avoir vu tirer sur l'agent Faulkner (trois de ces témoins se rétracteront sous la pression de la police et un quatrième ne sera jamais appelé à la barre).Toujours est-il que la police frappe Mumia à même la chaussée et le laisse 45 minutes en train de saigner sur le trottoir. On l'embarque finalement menotté dans un panier à salade (!). Il y sera abominablement passé à tabac et sera à nouveau victime de sévices à son arrivée à l'hôpital. La version de la police est pour le moins incohérente : Mumia aurait tiré presque à bout portant dans le dos de Faulkner (aucune trace de poudre ne sera trouvée sur ses vêtements). L'agent, tout en s'effondrant, se serait retourné et aurait atteint Mumia à la poitrine (alors que la balle a en fait frappé le journaliste de haut en bas). Mumia se serait alors approché du policier et lui aurait tiré une balle dans la tête avant de s'écrouler.



D.R.

Mumia Abu Jamal

Un simulacre de procès

Mumia représente le coupable idéal et la justice veut faire un exemple. Le procès est mené de manière ignominieuse. C'est ainsi que les expertises médicale et balistique qui contredisent la version de la police (il apparaît, en particulier, que les balles qui ont tué Faulkner ne correspondent pas au calibre de l'arme de Mumia) ne sont pas communiquées à la défense. Tout est bon: subornation de témoins, intimidations, menaces, fabrication d'« aveux ». Les jurés sont triés sur le volet : on écarte des Noirs et une femme blanche adversaire de la peine de mort. Le juge Sabo, qui détient et de loin le triste record de condamnations à mort aux U.S.A. (32 dont 30 Noirs !), se fait remarquer par sa partialité. Rien d'étonnant : n'est-t-il pas un ancien membre de l'« Ordre Fraternel de la Police », le syndicat d'extrême-droite auquel appartenait le policier tué ?... On ne lésine pas sur les moyens pour obtenir la peau de Mumia : son engagement politique, ses écrits, ses déclarations, tout est relu, disséqué, réinterprété sans vergogne pour alimenter l'accusation, alors que ce type de démarche est considéré comme contraire à la Constitution. Le juge n'hésite pas à affirmer aux jurés qu'en condamnant Mumia à mort, ils n'endosseront pas du point de vue de leur conscience la responsabilité de sa mort, puisque la loi permet à Mumia de faire appel ! Mumia Abu Jamal est condamné à mort le 3 juillet 1982. Il n'a jamais cessé de clamer son innocence. L'avocat Leonard Weinglass, qui assume sa défense depuis 1992, a relevé pas moins de 26 violations du droit lors de son procès ! Mumia a lui-même dénoncé son procès truqué et les conditions inhumaines de détention aux Etats-Unis dans un ouvrage publié en 1995 (1996 pour la version française) et intitulé « En direct des couloirs de la mort ».

Une mobilisation mondiale

Mumia aurait dû être exécuté le 2 décembre 1999. Son avocat est parvenu *in extremis*, le 25 novembre, à obtenir un nouveau et dernier sursis de quelques mois. La situation tragique de ce journaliste mobilise des centaines de milliers de personnes dans le monde entier. Des personnalités aussi diverses que Vaclav Havel, Nelson Mandela, Salman Rushdie, Desmond Tutu, Jesse Jackson, Elie Wiesel, Danielle Mitterrand, Jacques Derrida, Lionel Jospin ou Jacques Chirac ont manifesté leur soutien. Il en va de même d'Amnesty International, naturellement, mais également des Parlements européen, danois, italien, japonais, navarrais. Les villes de Copenhague et Venise ont par ailleurs fait de

Mumia un citoyen d'honneur (la même demande a été adressée à Pierre Maille, maire de Brest). Nul ne peut dire aujourd'hui si ce mouvement, qui ne cesse de s'amplifier, suffira à faire reculer les autorités américaines et à les amener à engager la révision du procès. Mais tout doit être mis en œuvre pour y parvenir.

Une affaire emblématique d'un système judiciaire honteux

617 personnes ont été exécutées depuis 1976, date à laquelle la Cour Suprême a décidé de rétablir la peine de mort. Le nombre annuel des exécutions ne cesse d'augmenter et atteint la centaine pour la seule année 1999 (il faut remonter à 1954 pour trouver trace d'un tel chiffre) tandis que 3547 condamnés se trouvent actuellement dans l'antichambre de la mort, dans les 38 Etats américains où la peine capitale est toujours applicable. Certains croupissent dans leur geôle depuis plus de vingt ans ! Au cours des 20 dernières années, 85 détenus ont quitté le couloir de la mort, après que la preuve de leur innocence eût été établie. Des études estiment qu'un exécuté sur sept était vraisemblablement innocent. Tout à fait révélatrice à cet égard est la récente décision du gouverneur républicain de l'Illinois, M. Ryan, de suspendre les exécutions, étant donné l'ampleur des erreurs judiciaires : dans cet Etat, depuis 1977, treize personnes ont été sorties des couloirs de la mort et innocentées, soit par des tests ADN soit à la faveur de nouveaux procès. Parallèlement, douze condamnés à mort ont été exécutés, ce qui signifie que le nombre d'erreurs judiciaires avérées a été supérieur à celui des exécutions ! Un rapport d'enquête de l'O.N.U. sur les Etats-Unis, publié en 1997, souligne que « la race, l'origine ethnique et la situation économique semblent être des facteurs prépondérants pour déterminer qui sera ou ne sera pas condamné à mort ». Justice de classes ? A l'évidence : la plupart des condamnés n'ont pas eu les moyens d'assurer correctement leur défense. Les avocats, commis d'office, touchent des rétributions dérisoires (500 $ pour le premier avocat de Mumia)et se révèlent bien souvent incompétents. En septembre dernier, un juge du Texas a ainsi annulé la condamnation à mort de Calvin Burdine, en raison d'éléments irréfutables prouvant que son avocat avait dormi pendant presque tout le procès, en 1984 ! A l'inverse, les accusés riches peuvent engager des sommes fabuleuses : O.J. Simpson a ainsi versé la bagatelle de 100 000 $ à un seul de ses experts. Justice raciste ? Le doute n'est pas permis. Un Noir convaincu d'avoir assassiné un Blanc court 11 fois plus de risques d'être exécuté qu'un Blanc coupable du meurtre d'un Noir. Comme le précise Amnesty International, le système judiciaire demeure l'apanage des seuls Blancs : en 1998, sur les 1838 représentants des autorités dans les Etats qui maintenaient la peine capitale, 1794 étaient de couleur blanche. Il ne faut pas oublier à cet égard que les juges et procureurs américains sont élus et qu'il est bien tentant, pour faciliter la reconduction de son mandat, de donner dans le populisme le plus abject en portant bien haut le glaive de la lutte contre la criminalité (d'après les derniers sondages, les deux tiers des Américains sont favorables à la peine de mort).

Des pratiques qui bafouent le droit international

Lorsque les Etats-Unis ont ratifié en 1992 le Pacte International relatif aux droits civils et politiques, ils ont réservé le droit d'exécuter des mineurs délinquants, droit qui est effectivement en vigueur dans près de la moitié (24) des Etats américains. Qui ne se privent pas de l'exercer puisque huit délinquants, mineurs au moment des faits, ont été exécutés depuis 1990 et que 70 autres sont actuellement en sursis. Monstruosité humaine et juridique ! C'est ainsi par exemple qu'en avril 1998, Joseph John Cannon a été tué au Texas par injection létale pour un meurtre commis à l'âge de 17 ans, en 1977... Les Etats-Unis partagent en outre avec la Somalie le sinistre privilège de ne pas avoir ratifié la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (1989) qui interdit en particulier le recours à la peine capitale dans le cas de délits commis avant l'âge de 18 ans. Encore convient-il de préciser, à la décharge de la Somalie, que c'est l'état d'anarchie régnant dans ce pays qui y a empêché la tenue de sessions parlementaires. Par ailleurs, si les normes internationales relatives aux droits humains proscrivent également l'application de la sentence suprême aux malades mentaux et recommandent son abolition pour les personnes arriérées ou aux facultés mentales limitées, les Etats-Unis d'Amérique n'en ont cure. Une trentaine de prisonniers souffrant de déficiences mentales ont été exécutés ces dix dernières années. En 1992, le gouverneur de l'Arkansas, un certain Bill Clinton, a ainsi interrompu sa campagne présidentielle pour rentrer dans son Etat où il a refusé de gracier Ricky Ray Rector, un Noir attardé mental, qui avait si peu compris l'imminence de son exécution qu'il n'avait pas mangé le dessert de son dernier repas, préférant « le garder pour plus tard »....
Il faut dire que la peine de mort ne fait plus depuis longtemps débat entre démocrates et républicains, même s'il est vrai que c'est à un républicain que revient la palme de l'inhumain. Bush Junior, en tant que gouverneur de l'Etat du Texas (Etat qui représente 8% de la population et 34% des exécutions capitales) en est actuellement, avec la scandaleuse mise à mort d'Odell Barnes, à sa 121e exécution en cinq ans de mandat. Que Bush le boucher, qui n'a accordé qu'une seule et unique grâce (un jour de blues sans doute), soit candidat à l'investiture suprême avec des chances de conquérir la Maison Blanche prouve qu'il n'y a pas qu'en Autriche que les droits de l'homme sont malades. Les politologues sont d'ailleurs unanimes à considérer que l'attitude de Bush à l'égard de la peine de mort n'aura strictement aucune influence sur le vote final...

Ronan DIVARD

Vous pouvez adresser vos courriers de protestation à l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique – 2, avenue Gabriel, 75008 Paris.



Photo Le Peuple Breton/Ronan Divard

Le 18 mars, l'UDB a recueilli plus de 500 signatures de Brestois en faveur de Mumia Abu-Jamal, au cours d'une collecte au centre-ville de Brest.

Massacres en Tchétchénie : de Staline à Poutine



Photo Le Peuple Breton/Ronan Divard

A l'initiative de l'UDB, le 15 mars à Quimper, la journaliste Isabelle Astigarraga présentait avec conviction le combat du peuple tchétchène.

Le peuple tchétchène, victime d'une agression inouïe, subit le martyre pour la quatrième fois de son histoire. En effet, dès avant la guerre des années 1994-96, les Tchétchènes avaient subi une première guerre d'invasion de 1824 à 1859 puis la déportation vers l'Asie centrale en 1944. La décision de Staline causa la mort d'un tiers de la population.

On est actuellement sans nouvelles de 120 000 à 150 000 personnes et près de 300 000 personnes – soit plus d'un tiers de la population de ce petit pays grand comme deux départements bretons – ont dû fuir vers l'Ingouchie. La ville de Grozny, qui comptait 200 000 habitants avant l'expédition russe, est désormais rayée de la carte et n'est plus que poussière de béton. Les rares observateurs étrangers qui ont pu accéder au territoire tchétchène soulignent la barbarie de la soldatesque russe et l'horreur des crimes de guerre. Lord Judd, l'un des délégués du Conseil de l'Europe qui vient de visiter Grozny, "nettoyée" par les Russes, n'a-t-il pas déclaré : "Il me paraît terrible qu'on puisse voir une destruction à une telle échelle et les souffrances qui vont avec" et de stigmatiser l'usage "massif, systématique et indiscriminé" de la force par la Russie. Il ne fait aucun doute que la qualification de crime contre l'humanité finira par être retenue. Comment peut-on désigner autrement les massacres délibérés de civils, la chasse au faciès dans toute la Russie, les tortures et mises à mort des hommes en âge de combattre dans les «camps de filtration», les viols de jeunes femmes ou la revente des cadavres aux familles tchétchènes ?

Pour ne pas se résigner à l'impuissance, l'UDB a invité pour deux conférences-débats en Bretagne la journaliste Isabelle Astigarraga, qui fut correspondante de l'AFP en Russie de 1992 à 1997. Le 15 mars à Quimper, puis le 16 à Lorient. Elle a rapporté son expérience de la guerre précédente qui, de 1994 à 1996, avait déjà causé la mort de 80 000 à 100 000 Tchétchènes ou civils russes de Tchétchénie, soit un dixième de la population.

Les attentats d'août et septembre en Russie : l'œuvre des services secrets russes

Pour Isabelle Astigarraga, l'affaire est entendue : «**On peut dire à 99 % que les attentats d'août et septembre derniers qui ont fait 300 morts en Russie et qui ont servi de prétexte à l'invasion de la Tchétchénie le 1er octobre étaient l'œuvre de la FSB, les services secrets russes qui ont succédé au KGB. Cette hypothèse a été confirmée lorsque des habitants d'un immeuble de Nazan, une ville située à 200 km au sud de Moscou, ont surpris des membres du FSB en train de déposer des explosifs semblables à ceux qui ont servi aux attentats, enveloppés de la même façon. Le FSB s'est défendu en expliquant qu'il s'agissait d'une «tentative de reconstitution».. L'Etat russe n'a donc pas hésité à tuer plusieurs centaines de ses citoyens pour convaincre la population du bien fondé de son expédition coloniale. Pour essayer de comprendre un tel cynisme, il faut connaître la mentalité russe. En Russie, la personne humaine n'a pas de valeur. Seuls comptent les intérêts supérieurs de l'Etat».**

Isabelle Astigarraga estime que la fin de la guerre ne viendra pas de la Russie elle-même, les deux tiers des Russes, aveuglés par une haine séculaire et une violente propagande nationaliste et raciste, étant actuellement partisans de la poursuite des opérations militaires. Les scientifiques français spécialistes de la Russie font le même constat amer. Dans Le Monde du 22 mars, l'historien Yves Cohen, de l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS), déplore «**l'assentiment pour la guerre qui règne parmi nos collègues russes, leur volonté d'échapper à la discussion et leur hypothèse selon laquelle nous serions désinformés».**

Refuser les navires officiels de la Russie aux festivités de Brest 2000 et Douarnenez 2000

Seule la pression internationale est de nature à faire reculer la Russie. Or les gouvernements des pays occidentaux, plus soucieux de ménager un pays puissant que de faire respecter les droits de l'Homme, ne réagiront que s'ils y sont contraints par leurs opinions publiques. Les citoyens bretons ont l'occasion de se manifester très concrètement en s'opposant à la participation de navires représentant officiellement la Russie aux festivités de Brest 2000 et Douarnenez 2000. A Brest un collectif de personnes et d'associations parmi lesquelles l'UDB mais aussi la LCR, le MRAP ou SOS Racisme, s'est adressé aux organisateurs de Brest 2000 et à la municipalité pour leur demander d'annuler les invitations adressées à plusieurs navires officiels russes. Parmi ceux-ci, le plus prestigieux, le «Sedov», quatre-mâts barque de 117,5 mètres de long et propriété de l'Etat russe, était attendu à Douarnenez fin mars en avant-première. L'UDB s'est adressée à la municipalité de Douarnenez pour lui demander d'annuler cette visite. Dans l'hypothèse d'un refus, une manifestation était prévue le vendredi 31 mars, à 18 h., sur le port de Douarnenez. ■

Isabelle Astigarraga vient de publier aux éditions L'Harmattan *"Tchétchénie : un peuple sacrifié"*. Un livre de 430 pages dans lequel la journaliste raconte les années de guerre en suivant la vie de douze personnes, des Tchétchènes mais aussi des Russes. Un témoignage émouvant qui restitue toute la cruauté de la guerre mais aussi le formidable courage d'hommes et de femmes qui trouvent encore le sens de la dérision : "Tiens, voilà la babouchka (la grand-mère). Ça veut dire qu'ils vont bombarder cet après-midi..."

Vous pouvez commander ce livre au prix du commerce (190 francs) en adressant un chèque à : UDB – BP 203 – 56102 Lorient Cedex.



D.R.

Combattants tchétchènes à Grosny.

La colère a inspiré à un de nos lecteurs un texte, dont nous publions ci-dessous un extrait :

Cette P... de Poutine

Pour remplacer Eltsine en Russie
Rase, Poutine, la Tchétchénie !
La FSB organisa à Moscou des attentats
Qu'aux Tchétchènes, Poutine, aussitôt imputa.
La police se lança dans la chasse au faciès ;
La populace l'y aida, raciste et niaise.
La meute des généraux attendait ce signal :
L'armée, humiliée, voulait l'assaut final.
Les soldats russes, à cent contre un,
Firent mieux que les Tatars ou les Huns.
Bien que Lénine, dans sa Fédération,
Avait prévu le droit de séparation,
Pour rétablir l'Indivisible Grande Russie,
Les chars écrasèrent la minuscule Tchétchénie :
A Grozny, pas d'ambassade de Chine ;
Que des civils, sous les amas de ruines.
Les villages bombardés, les blessés achevés,
Tous les hommes de quinze à soixante ans, tués ;
Poutine l'a dit, lui le patriote :
"Nous irons les buter jusque dans les chiottes".

Louis Moreau
Ploubazlanec (22)

Les amoureux de la mer et de la grande fête maritime Brest 2000 peuvent manifester leur approbation de la démarche du collectif brestois "Résistance" (dont fait partie l'UDB) en signant la pétition ci-dessous et en la retournant (original ou photocopie) à : UDB – Section de Brest – BP 710 – 29277 Brest Cedex.

APPEL
Arrêter le massacre en Tchétchénie
Pas de "Sedov" à Brest 2000

Alors que la guerre fait rage en Tchétchénie, que les populations civiles sont sauvagement et sciemment massacrées, que la ville de Grozny est rayée de la carte, les dirigeants russes, pourtant coupables de crimes de guerre, sont toujours traités comme des interlocuteurs respectables par les gouvernements occidentaux.

Pourtant, aujourd'hui, seule une pression internationale peut faire reculer Poutine et ses généraux.

La venue de bateaux russes lors de la grande fête de Brest 2000 est l'occasion de faire un geste symbolique fort.

Le "Sedov", attendu à Brest, est un navire-école de la marine marchande russe ; plus grand voilier du monde, il est une véritable figure emblématique de la Russie. Il parade actuellement dans différents ports de France (Cherbourg, Douarnenez...) et contribue, de fait, à embellir l'image de la Russie de Poutine.

Nous, approuvant l'appel du collectif "Résistance", nous refusons de garder le silence devant les exactions russes en Tchétchénie.

Nous demandons à la municipalité brestoise et aux organisateurs de Brest 2000 de refuser d'accueillir le "Sedov" ou tout autre bateau russe à caractère officiel et de le faire savoir publiquement en en donnant les raisons.

Ce geste n'est en rien une condamnation du peuple russe, lui-même manipulé par une efficace propagande nationaliste et raciste.

Il ne peut que contribuer à l'émergence d'un large mouvement de solidarité avec la population tchétchène visant à isoler les dirigeants russes, coupables au moins de crimes de guerre.

Nous exigeons l'arrêt immédiat des massacres et la comparution de ses responsables devant un tribunal pénal international.

Brest 2000 doit être une grande fête internationale de la paix et de la solidarité, elle ne peut donc servir de vitrine à un Etat criminel.

NOM :	PRENOM :	VILLE :

Un jour avec... Ar Web



Photo Le Peuple Breton/Philippe Cousin

Gweltaz Ar Fur.

Voilà deux décennies déjà, que Gweltaz Ar Fur abandonnant la scène et la chanson bretonne, a ouvert boutique à Quimper au bord de l'Odet, à deux pas du musée breton. Nous sommes allés l'interroger pour savoir comment se portait la culture bretonne à l'approche du troisième millénaire.

L'enseigne Ar Bed Keltiek

"J'ai ouvert ma première boutique Ar Bed Keltiek le 1er avril 1980», nous confie Gweltaz *"à l'emplacement de Ti Jaouen, un magasin de textiles bretons qui existait depuis 1904. Dans cette boutique, la propriétaire Mme Quéméré avait coutume d'utiliser quotidiennement le breton avec ses employés, une habitude qui avait d'emblée retenu toute mon attention, et que j'ai moi-même tenu à mettre en pratique dès le départ."*

Rappelons qu'à l'époque Gweltaz était un des piliers de la scène bretonne, et de 1977 à 1980, il fut également le premier président de Diwan.

"J'étais allé au Pays de Galles où j'avais constaté que de nombreuses librairies galloisantes avaient pignon sur rue, et, revenu en Bretagne, je décidais de tenter le même genre d'expérience".

En 1980, en pleine période de reflux de la vague bretonne, le voilà qui se lance avec une foi à déplacer les montagnes, dans le monde assez fermé des libraires. Et, vingt ans après, l'enseigne Ar Bed Keltiek est toujours là, présente à Quimper et à Brest, et génère quatre emplois.

"Mis à part les librairies, Ar Bed Keltiek est également présent à travers la distribution depuis 93, avec Celtic Distribution, qui s'est spécialisée essentiellement dans l'importation de disques et de livres des autres pays celtiques, que nous diffusons dans tout un réseau alternatif de petites librairies en Bretagne".

Ar Bed Keltiek, c'est donc un contact direct avec les clients qui viennent dans les magasins, mais également avec ceux qui en sont éloignés, en Bretagne ou ailleurs. Car ce contact, *Ar Bed Keltiek dre lizher*, se fait par le biais de catalogues édités par Gweltaz Ar Fur. Ainsi les clients peuvent se procurer les produits par correspondance. Tous les articles sont sélectionnés dans l'esprit *Ar Bed Keltiek*, c'est-à-dire la langue bretonne, et tout ce qui se rattache à la Bretagne, autour de la langue bretonne. Ainsi bien entendu que ce qui est produit dans les pays frères, donc musique et littérature d'Irlande, d'Ecosse et du Pays de Galles.

"Pour tenir un magasin Ar Bed Keltiek il faut d'abord pratiquer le breton. La connaissance de la langue est pour nous capitale. Et il faut bien évidemment connaître les autres domaines de l'identité bretonne, à savoir l'histoire, l'art, la musique, la littérature, ainsi que la relation avec les autres pays celtiques, puisque c'est la signification de notre nom".

En surfant sur le web

Et surtout depuis quelques années, Gweltaz Ar Fur a tenté une nouvelle expérience en montant un site internet.

"Ar Bed Keltiek a toujours essayé depuis 20 ans, d'être en phase avec ce qui se passe dans le monde moderne, et c'est donc logiquement que nous nous sommes intéressés à l'informatique, et plus largement à ce réseau planétaire qui existe grâce à Internet".

Depuis juin 97, avec son fils Keven qui le seconde, il a créé un site internet Ar Bed Keltiek. Pour cela Gweltaz a eu le soutien technique de l'ESC de Brest, à qui il avait confié le soin de mener une étude, qui avait révélé un marché potentiel, ainsi que l'implication de son franchisé-salarié Bernez Boulc'h.

"Nous avons depuis le début été soutenus par deux enseignants P. Divanac'h et E. Lanchec, et nous avons un partenariat particulier avec l'ESC, puisque notre site sert également de champ d'application pour leurs élèves. Actuellement c'est Keven qui est chargé de la gestion du site internet".

Par le biais du web, de n'importe quel endroit de la planète, on peut donc, dans les dix secondes, se connecter sur ce site, et consulter les nouveaux produits. Toute l'image d'*Ar Bed Keltiek* est reflétée sur celui-ci – les livres, disques, articles divers, y sont présentés – et les gens peuvent directement commander, et acheter grâce à un système de paiement sécurisé, par l'informatique.

"En 1997 on faisait un peu figure de pionniers en la matière. Mais aujourd'hui le réseau internet se développe de plus en plus. Notre site est très visité, puisqu'en l'espace de six mois, les chiffres ont doublé, et à ce jour ce sont près de 12.000 personnes qui se sont connectées au site Ar Bed Keltiek. On trouve des acheteurs de toute la planète, Europe, USA, Japon, Nouvelle-Zélande, Australie, même si le monde anglo-saxon est l'un des mieux représentés".

Par ailleurs au niveau de *Celtic Distribution, Ar Bed Keltiek* a des contacts privilégiés avec des créateurs ou des

Gweltaz Ar Fur Keltiek

éditeurs irlandais, écossais et gallois qui apprécient la démarche de Gweltaz. De ce fait, priorité est donnée à l'importation d'albums musicaux ou de livres, en particulier ceux traitant de l'art celtique. Gweltaz travaille entre autres avec les labels Claddagh à Dublin, Sain au Pays de Galles, Temple en Ecosse, ou Topic à Londres.

Ar Bed Keltiek éditeur

Un autre volet de l'activité d'Ar Bed Keltiek, c'est l'édition. Il y a quelques années Gweltaz a participé à la production de l'Albatros Fou, un album de Gilles Servat et An Triskell.

"J'en suis très fier", souligne Gweltaz, *"parce que c'était pour Gilles une façon de trouver un style d'expression différent, beaucoup plus celtique que ce qu'il faisait précédemment. C'était une démarche très créatrice. D'ailleurs depuis, il a continué dans la même veine pour ses trois derniers disques. A noter au passage, la présence sur son dernier album de la chanson Ar soudarded zo gwisket e ru, qui parle d'un de mes grands-oncles, et que j'avais moi-même enregistrée il y a plus de vingt ans".*



D.R.

Keven au web.

Gweltaz a également édité plusieurs ouvrages sur l'art celtique, un jeu de rôles de Patrice Meallier avec des figurines, Argad, ainsi que des cartes et un poster de Serge Pinault, un excellent illustrateur breton, sur les divinités celtiques. Et il a aussi sponsorisé l'association Sant Efflamm, qui a construit un curragh irlandais, (voir le P.B. n° 432) pour refaire la route des évangélisateurs de la Bretagne.

"Edition et distribution vont de pair", insiste Gweltaz. *"La distribution nous permet d'établir des réseaux, dont nous profitons ensuite pour notre travail d'édition. Par ailleurs actuellement, en dehors des têtes d'affiches que sont Dan Ar Braz ou Gilles Servat, on vend beaucoup les albums de Kristen Nikolaz, de Didier Squiban ou Jacques Pellen. On remarque aussi les Irlandais Altan, qui viennent de sortir un nouvel album, Another Sky, ainsi que les Gallois Bob Delyn et Siân James. En ce qui concerne la littérature, une étude sur Jack Kerouac et les célèbres Mémoires d'un Paysan Bas-Breton sont les ouvrages les plus demandés".*

Un nouvel album !

Mais revenant un peu sur le passé de chanteur de Gweltaz Ar Fur, nous lui avons demandé où il en était avec la chanson, et là, surprise !

"Depuis plusieurs années j'ai effectivement un album en projet. Il est même assez avancé puisque 10 titres ont déjà été enregistrés. Je travaille avec un arrangeur/guitariste Patrice Marzin, qui est celui de H.F. Thiéfaine. Il y a aussi Jacques Moreau le percussionniste de Taÿfa et de nombreux musiciens bretons. Cet album ressemblera un peu aux précédents. Les textes des chansons sont en breton, bien évidemment, et parlent d'événements ou de situations actuelles en Bretagne. L'album n'est pas complètement terminé, mais je pense qu'il pourrait sortir à la fin de cette année".

Et la culture bretonne ?

Depuis quelques années la culture bretonne est en pleine effervescence, grâce à des gens comme Alan Stivell ou Dan Ar Braz pour la musique, quelques autres pour la littérature, la langue ou encore la danse... Gweltaz en tant qu'acteur du renouveau de celle-ci, a bien entendu son opinion sur le sujet.

"On peut voir la culture bretonne d'une manière particulière. En ce qui me concerne", dit-il, *"j'essaye toujours de la rattacher à la réalité. Il y a eu un renversement d'équilibre dans ma jeunesse. Dans les années 60, beaucoup de gens parlaient encore un breton instinctif, mais dans le même temps, régnait le complexe d'être Breton, de parler le breton. La disparition de la langue bretonne semblait inéluctable. De la même manière il fallait araser les talus, industrialiser à tout va la Bretagne.*

De nos jours, ça a considérablement évolué. La langue est moins parlée instinctivement, et paradoxalement, elle est plus soutenue, par un nombre sans cesse croissant de gens. Il n'y a qu'à voir la lutte entre les villes finistériennes pour récupérer le lycée Diwan.

Au niveau musical, ce qui sort actuellement est de bien meilleure qualité que ce qui a pu être fait durant la première vague des années 70, celle à laquelle je participais. Lorsque l'on écoute des enregistrements de bagadoù des années 50 ou 60, et ceux de maintenant, il n'y a pas photo. Le progrès est très net.

A ce titre, la musique est un élément intéressant de l'identité bretonne, plus facile à appréhender peut-être que l'analyse politique ou économique, ou l'apprentissage de la langue. Mais le plus important, c'est de relier les différentes choses entre elles. C'est ce que j'avais essayé de faire lorsque je chantais. C'est ce que je pense toujours faire en étant libraire, même si la forme a changé, et si je l'exprime d'une autre manière".

Il y a quelques mois, Gweltaz a salué, avec un peu d'avance il est vrai, les vingt ans de son enseigne. Cela a été prétexte à une grande fête sur la scène du Vauban à Brest. Les amis de toujours, Gilles Servat, An Triskell, Manu Lann Huel, Jacques Pellen, les frères Guichen,... et de nombreux autres, sont venus souffler les bougies d'une entreprise bretonne qui compte dans le domaine culturel breton. Souhaitons-lui encore au moins vingt autres années. Et si d'aventure vos pas vous poussent jusqu'à Quimper ou à Brest, attardez-vous au pied des flèches de la cathédrale, ou du côté du Quartz, et poussez la porte d'une des librairies Ar Bed Keltiek. Gweltaz sera toujours là pour vous faire partager sa passion pour le monde celtique.

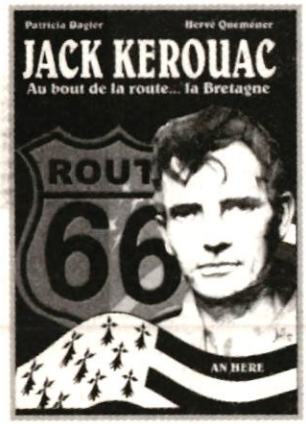
Philippe COUSIN

Ar Bed Keltiek sur le net :
http ://ww.arbedkeltiek.com
postel (e-mail) : info@arbedkeltiek.com

◆ Jack Kerouac au bout de la route... la Bretagne

Sur la route... Les clochards célestes... Le vagabond solitaire... autant de livres qui nous ramènent à Jack Kerouac, le père de la "Beat génération". Beat... beatnicks... les cheveux longs, l'époque de Joan Baez ou de Bob Dylan, les jeunes Américains qui disaient non à la guerre au Viet-Nam. Et puis la route, le stop, les wagons de marchandises, la drogue (pas toujours douce), les fleurs dans les cheveux. Il y a trente ans déjà, et une foule de souvenirs ressurgit dans la mémoire des quinquas d'aujourd'hui, les ex-routards surtout, mais les autres aussi, spectateurs d'un mouvement qui n'était pas le leur mais qui les influença tout de même.

Qui était donc Jack Kérouac, l'homme et l'écrivain qui a révolutionné une partie de la jeunesse américaine ? Réponse : un Breton ! La réponse est on ne peut plus nette. Kérouac, d'ailleurs, se sait Breton, et sa vie durant il cherchera ses racines, jusqu'à revenir en Bretagne, dans le Finistère, sur les pas de ses ancêtres.



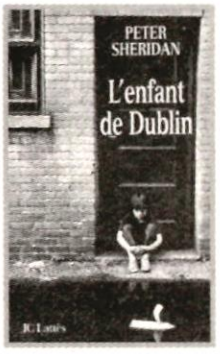
Il faut lire cet excellent ouvrage : une enquête magistrale, une écriture simple, accessible, mais en même temps un livre construit dans lequel le lecteur découvre, chapitre après chapitre, la filiation entre l'écrivain drogué, alcoolique et oisif et ses ancêtres du Huelgoat, les sieurs de Kervoach.

XVIII[e] siècle : pour échapper à des rumeurs calomnieuses, Urbain-François le Bihan de Kervoach, fils de notaire et futur notaire lui-même, s'embarque un beau jour pour le Canada. Une aventure commence. Un peu plus de deux siècles plus tard, Jack Kérouac, une vingtaine d'années, traverse l'Atlantique dans l'autre sens, pendant la guerre, un peu comme si les deux destins devaient se croiser sur les flots de l'océan. La suite, les errances, les excès, les livres, tout le monde connaît plus ou moins. Jack Kérouac est mort en 1969. Ce livre est sorti il y a quelques semaines aux éditions An Here pour le 30[e] anniversaire de la mort de ce descendant de Finistérien dont le nom n'a pas fini de faire le tour du monde.

Etienne GASCHE

Patricia Dagier et Hervé Quéméner, Ed. An Here.

◆ L'enfant de Dublin



Paru voici peu aux Editions J.C. Lattès, le premier roman de Peter Sheridan, *L'enfant de Dublin*. Cet auteur, Dublinois pur jus, qui dirigea l'Abbey Theatre de Dublin (créé par le poète Yeats), n'est autre que le frère de Jim Sheridan, célèbre réalisateur des chefs-d'œuvre que sont *Au nom du père, My left foot* ou *The boxer*.

Dans ce magnifique roman, le petit Peter évoque ses années d'enfance dans le Dublin populaire des années 60. Il a grandi dans une famille de sept enfants, non loin de la gare de Connolly Station où son père gagnait difficilement sa vie, à quelques encablures de la rivière Liffey dont les eaux noires traversent la capitale irlandaise.

Chez les Sheridan, si on ne roulait pas sur l'or, c'était le royaume de la débrouille, et l'on ne manquait jamais de rien de ce qui rend la vie agréable. Nous suivons donc l'auteur au travers des rues animées de sa cité, évoluant parmi des personnages hauts en couleurs.

Tout au long de l'ouvrage, le comique de situation transparaît, ce qui ne saurait pourtant occulter l'émotion qui vous gagne à l'évocation poignante de la disparition du jeune frère Frankie.

Si vous avez aimé *Les Cendres d'Angela* de Franck McCourt, qui évoquait une enfance malheureuse dans les bas quartiers de Limerick dans les années 30-40, dans la même veine, vous adorerez *L'enfant de Dublin*.

Philippe COUSIN

367 pages, 129 F, Editions J.C. Lattès.

◆ Le breton de Léchiagat

Signé André Sinou, Hor Yezh nous offre *"Le breton de Léchiagat"*, phonologie. Comme le titre l'indique il s'agit d'un travail très précis.

L'auteur, Bigouden (Léchiagat, 1946), a été élevé en français, mais dans un milieu bretonnant. Ensuite il a fait connaissance du breton "unifié" au lycée de Quimper. (Il a été récompensé en 1959 au concours organisé par Ar Falz,*"brezoneg er skolioù"*.)

Toujours intéressé par le breton il avait enregistré sa grand-mère. Devenu enseignant (CAPES anglais) il prépara en 1976 une maîtrise de linguistique. Mais, hélas, il décéda l'année suivante. D'où le travail publié seulement cette année.

C'est une œuvre pour spécialistes ou pour tous ceux curieux des nuances phonétiques du breton parlé, lorsqu'il était pour beaucoup de gens la langue d'usage quotidien.

Une préface en breton *"Raklavar"* a été rédigée par le fils, Sedric Sinou.

G.M.

André Sinou, Le breton de Léchiagat, 50 F.



"Le Livre noir de l'enseignement du breton" : un petit ouvrage (entièrement bilingue), remarquablement présenté, qui est une édition du "Conseil culturel de Bretagne" qu'il faut saluer pour cette très bonne initiative.

En effet, sur des données collectées par l'Union des enseignants du Breton (U.G.B.), les principes, les déclarations de principes, les textes, sont soumis à la réalité du terrain. Un remarquable instrument pour les militants culturels et politiques. Un dossier de référence pour les enseignants et les gens de presse désireux de bien faire leur métier... et aussi un document accablant pour ceux qui, nous gouvernant, ont en charge l'enseignement et la culture !

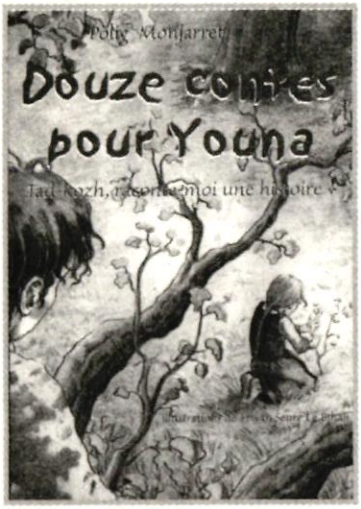
Il faut se procurer et diffuser l'édition 1999-2000 de cet ouvrage, dont on espère qu'il sera repris chaque année.

R.L.

L'ouvrage est en vente au prix de 20 F + 11,50 F (frais de port), ce qui est cher, car 4,20 F suffiraient... au tarif économique. S'adresser directement au Conseil culturel de Bretagne, 7 rue Général Guillaudot, 35069 Rennes cedex.Tél. 02.99.87.17.65.

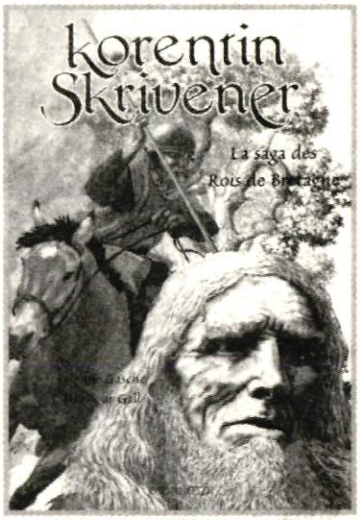
◆ Contes pour enfants

Coop Breizh publie un très beau livre dans la collection Jeunesse, *Douze contes pour Youna.* Polig Montjarret raconte des histoires comme seuls les grands-pères peuvent le faire. La petite fée Awena, Yvona et la fée de l'eau verte, Mona et le méchant nain rouge, le maître de la pluie, ce sont quelques-uns des titres de ces belles histoires. L'ouvrage est orné d'illustrations en couleurs originales et souvent étonnantes d'Erwan Sevre Le Bihan. L'auteur, qui en connaît un rayon en musique bretonne, fournit les paroles et les partitions de quelques chansons. Il fournit aussi un utile glossaire pour les nombreux mots bretons qu'il emploie, 240 pages fraîches et joyeuses (158 F).



J.J.M.

◆ La saga des Rois de Bretagne



Korentin Skrivener, la saga des Rois de Bretagne, c'est le titre du nouveau livre d'Etienne Gasche (Coop Breizh, 64 pages, 88 F). Une histoire des rois de Bretagne racontée aux enfants par l'auteur et par Korentin, un témoin de cette époque éloignée qui a survécu jusqu'à nos jours grâce à un drôle de sort. Depuis sa naissance, il ne vieillit que de 6 ans par siècle et n'a donc que 90 ans. Cela lui permet de nous faire vivre le IX^{e} siècle d'une façon simple, attractive et vraisemblable.

Le manuscrit m'avait confirmé les talents du conteur et la rigueur historique d'Etienne Gasche. L'édition m'a révélé les dons d'illustrateur de Hervé ar Gall. Les dessins, en noir et blanc et souvent en couleurs, sont magnifiques, impressionnants, minutieux, pleins de mouvement. Nul doute que les enfants de primaire apprécieront, ainsi que les plus grands, et leurs parents. En français ou en breton, puisqu'il existe aussi une version en langue bretonne de ce bel ouvrage. En attendant la suite de notre histoire.

J.J.M.

◆ Dictionnaire de l'anatomie

Ce travail de Guy Etienne est aussi une réédition. *"Dictionnaire de l'anatomie"*, conforme à la nomenclature internationale P.N.A. en trois langues : français, latin, breton. Cette édition a été complétée. Les termes sont présentés dans l'ordre alphabétique du français. Mais on trouve aussi des index, latin-brezhonek et brezhonek-latin.

C'est sûrement un travail remarquable. Mais peu de bretonnants seront désireux de le posséder. Ce genre de travail est bien dans la vocation des éditions Preder. Les réalisateurs ne manquent pas de courage...

G.M.

Guy Etienne, Geriadur ar gorfadurezh, 115 F.

◆ Plus de breton ?



La situation du breton vue par une Autrichienne. Eva Vettar est venue dans le Finistère pour une thèse de doctorat sur le conflit linguistique en Bretagne rurale. C'est l'essentiel de ce travail, que publie An Here dans sa collection *Essai.* Il s'agit de sociolinguistique, une discipline qui a son jargon. Néanmoins, le texte édité est accessible, distancié, riche, à jour, après les considérations méthodologiques initiales. Le travail sur la vie et la pratique du breton à Ploumoguer (Léon) ne manque pas d'intérêt. La conclusion est claire : il y a bien, en Bretagne bretonnante, un conflit linguistique breton/français. Les réseaux par lesquels le breton survivait à son exclusion de la vie publique et de l'école perdent de leur rayonnement. Mais l'image de la langue est beaucoup plus perçue comme positive qu'avant. On butte encore sur la politique linguistique des institutions politiques en France. La problématique est bien posée, en toute sérénité. (256 pages, 130 F).

J.J.M.

◆ Ce drôle de XX^{e} siècle



Une idée originale : le livre de Trinka évoque le XX^{e} siècle à travers 80 dates et événements.

Pour chacun, l'auteur a demandé à un caricaturiste une illustration. Au total, 12 caricaturistes ont participé à l'ouvrage, de Nono à Morvan en passant par Belom, Gégé et Jiluck.

Cela commence par les sanctions contre le breton en 1902 et cela finit par la crise du porc. Un petit texte situe la question de façon historique. Il est suivi par l'illustration, actuelle et fantaisiste, de l'événement. On se prend ainsi à réviser l'histoire de la Bretagne au XX^{e} siècle en feuilletant l'ouvrage avec gourmandise et bonne humeur. Les idées de Trinka sont souvent excellentes. Une façon agréable de se replonger dans un siècle qui ne l'a pas toujours été.

Jean-Jacques MONNIER

96 pages, Editions Des dessins et des mots, Miniac-sous-Bécherel.

Carnet d'adresses

Dastum a inauguré son site internet qui permet d'accéder à un certain nombre d'informations et notamment les références des fonds sonores « Dastum » numérisés, l'actualité de la musique bretonne et du patrimoine oral, la présentation des éditions et des antennes Dastum sur toute la Bretagne. La numérisation des archives sonores s'étalera sur cinq ans mais très rapidement, le site devrait être trilingue (breton, anglais, français).

L'adresse du site :
« http :/www.dastum.com ».

Fêtes vannetaises

Dans le cadre des Fêtes vannetaises, organisées par Dastum Bro-Ereg, aura lieu le samedi 29 avril, une « Interactiv'noz », c'est-à-dire un fest-noz auquel le public est invité à participer en apprenant à l'avance les chansons qui seront interprétées par les groupes prévus à l'affiche : les Loeroù Ruz, An Diaoul ha Peder, les Kanerion Plessigner, etc... Egalement prévus au programme de ces Fêtes vannetaises, une randonnée chantée, un apéro-contes et le dimanche 30 avril du théâtre en breton avec la troupe « C'hoarivari ».

Salon

La ville de Pontivy accueillera du 7 au 9 avril inclus, son 2e salon aux livres d'histoire qui aura pour thème « Les femmes dans l'Histoire ». Au programme, conférences, ateliers ainsi que, parallèlement au salon, le Congrès régional de la généalogie. Contacts : ✆ 02 97 25 81 27.

Concerts

Louis CAPART

se produira au Piano bleu,
4, rue Fardel à Saint-Brieuc,
le **mardi 4 avril**.
Réservations : ✆ 02 96 33 41 62.

●

Sabri BROTHERS (Pakistan),
le **7 avril**
aux Arcs à Quéven (56),
le groupe mythique du chant Qawwli.
Entrée : 60 F. ✆ 02 97 05 01 07.

Conférence

Futurouest-Association organise une conférence-débat sur l'avenir de l'artisanat le jeudi 27 avril, de 18 à 20 h à la Chambre des Métiers de Vannes (Boulevard des Iles), avec Pascal Pellan, auteur du livre « Tant qu'il y aura des artisans ». Entrée libre.

Stages

L'ACAV (Atelier de Création Audio-Visuelle) de Saint-Cadou propose en avril les stages de formation suivants :

– Initiation au photoshop ;
– initiation au montage virtuel ;
– initiation à la vidéo.

Pour renseignements et inscriptions :

BP 3, 29450 Sizun.
✆ 02 98 68 82 39.

Festoù noz

Le 8 avril à Saint-Brieuc

SKV (Sonerien ha Kanerien Vreizh) fête son 20e anniversaire, salle Robien. A cette occasion il est proposé à tous les amateurs de musique bretonne, 12 heures de musique non-stop de 15 h à 3 h du matin. Cette journée sera animée par les élèves de SKV et les anciens élèves évoluant dans des groupes renommés. Une fête sans précédent dans le pays de Saint-Brieuc.

●

Le 8 avril à Saint-Nazaire

A la salle Jacques Brel, à 21 heures, fest-noz organisé par le comité de soutien nazairien à Skol Diwan, avec Carré Manchot, Diwanerien, Manglo et les Frères Rialland.

●

Le 21 avril à Plouaret (22)

Fest-noz « Contre les déchets nucléaires » avec Darhaoù, BF 15, Moal et Chapelain, etc.

●

Le 22 avril à Derval (44)

Pour la sortie du CD des « Ster Zoum », fest-noz avec les Sonerien Du et Hamon-Martin. Possibilité de repas sur place sur réservation au ✆ 02 40 51 48 44.

●

Le 22 avril à Quimper

Au Chapeau Rouge, fest-noz de soutien à Radio Kerne.

●

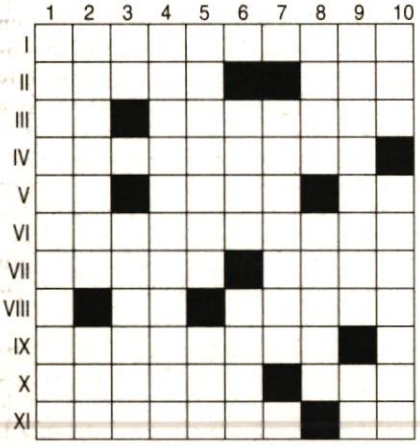
Le 29 avril à Quéven (56)

Pour la sortie du CD de Kate Mé, aux Arcs de Quéven, concert et grand fest-noz avec Skeduz, Pennoù Skoulm, etc.

Mots Croisés Bretagne-Celtie

n° 124

(Certains mots sont en breton – Réf. : dictionnaires de R. Hémon, P.J. Hélias et F. Favereau)



HORIZONTALEMENT : I. Sur son sol, un certain capitaine Frézier a laissé de nombreuses traces de son passage. – II. Fleuve ou végétal ; Préposition. – III. Rivière du Goëlo ; Bagues, par exemple. – IV. Une forme d'agression pratiquée volontiers du côté de la Palestine. – V. Amiral, né à Quimper en 1865 (initiales) ; Le fait d'en être originaire a suscité la célèbre question appliquée 2 siècles et demi plus tard au fait d'être Breton ; Littérateur né à Nantes en 1825 (initiales). – VI. Kokokog, par exemple. – VII. Avec un tel nom, on se serait plutôt attendu à trouver ce village près de Guérande ; Un début d'incendie. – VIII. Lettres de Coësmes ; Permet le repos.. – IX. En 1912, certaines d'entre elles ont valu le Prix Goncourt à André Savignon. – X. Inversé : îliens ; Phénomène de surface. – XI. Proches parents ; Aux confins de Fouesnant.

VERTICALEMENT : 1. Aurait mérité d'être célébrée dans une chanson authentiquement populaire. – 2. Dans le nom du village normand (et non suisse) d'où venaient les bâtisseurs de l'Abbaye de Beauport ; Lettres de Noyal. – 3. Préfixe exprimant un manque ; Ses poèmes sont dus à Macpherson. – 4. C'est ainsi que l'on souhaiterait entendre les Bretons revendiquer l'unité de la Bretagne. – 5. Bedeau ou Boulanger, par exemple ; Inversé : n'est pas réservé aux rois. – 6. Inversé : n'est pas réservée à Le Pen ; Petite baie. – 7. Ce spécialiste de l'histoire anecdotique a notamment traité des Noyades de Nantes. – 8. Masse, autrement dit ; Permet d'éviter les écueils. – 9. Inversé : tel un navire ayant ignoré le 2 du 8 précédent ; Embarcation de fortune pour futurs saints bretons. – 10. Une embrouille bien embrouillée ; Symétrique du nord-ouest.

Mikaël ERWAN

SOLUTION du n° 123

Horizontalement : I. PASSE-PIEDS. – II. ISAC ; EUNIS (SINUE). – III. VRILLES (VIGNE). – IV. O'NEILL ; SOS. – V. TANGUERONT. – VI. DEAN ; SEU (EUS). – VII. UNIAN ; NRAK (KARN). – VIII. SCALAIRE. – IX. LAI ; DINERZ. – X. ORESON ; NEE. – XI. NIZAN ; EG.

Verticalement : 1. PINOT DUCLOS. – 2. AS ; NAEN (NEAN) ; AR – 3. SAVENAISIEN. – 4. SCRIGNAC ; SI. – 5. ILU ; NADOZ. – 6. PELLES ; LINA. – 7. IUL ; RENAN. – 8. ENESOURIEN. – 9. DISON ; ARREE. – 10. SS ; S.T. (SOPHIE TREBUCHET) ; KEZEG.

Expositions

A BREST :

Du 4 avril au 30 juillet, le Musée de la Marine présente une exposition des œuvres du peintre François Malbreil, consacrées aux « Terres Australes, l'extrémité du monde ». Visible au château de Brest.

A PORT-LOUIS :

Du 5 avril au 14 mai, le Musée de la Marine propose à la Citadelle de Port-Louis, une exposition intitulée « Sur Cale » qui présente 42 photos qui illustrent la construction navale de 1880 à 1910.

Tremplins

Le « Tremplin des Jeunes Charrues » désigne par zone, des candidats pour participer au prochain « Festival des Vieilles Charrues » qui aura lieu à Carhaix du 21 au 23 juillet prochain. Les amateurs de découverte de jeunes talents pourront assister aux prochaines éliminatoires :

– ROSCOFF : salle polyvalente, samedi 8 avril. Org. : Association Bas de Casse.

– SAINT-MALO : Centre Allende, samedi 8 avril. Org. : Association A.C.

– PONT-L'ABBE : Le Triskell, mercredi 26 avril. Org. : Centre Culturel le Triskell.

– RENNES : L'Antipode, jeudi 27 avril. Org. : Centre Culturel La Grange.

– LANNION : Maison des Jeunes, vendredi 28 avril. Org. : Maison des Jeunes.

– CENTRE-BRETAGNE : Brasparts, samedi 29 avril. Org. C.L.A.J.

La finale aura lieu à Carhaix le 6 mai.

Offre d'emploi

L'association Diwan Bro Naoned recrute sur un poste contrat Emploi Jeune **d'urgence**

UN ANIMATEUR BILINGUE

Missions : assurer et animer l'accueil périscolaire (matin, midi et soir) ; assister les enseignants sur le temps scolaire ; animer le centre de loisirs

Profil : Aptitude avec les enfants; bretonnant, parlé, lu, écrit ; niveau BAC ; qualification BAFA acquise ou aptitude à suivre la formation.

Rémunération : Base SMIC

Lieu de travail : Nantes

Candidature manuscrite et C.V. détaillé à adresser à : AEP DIWAN BRO NAONED, 160, rue du Corps de Garde, 44100 NANTES.

PETITES ANNONCES

Cette rubrique de petites annonces est à tarif unique : 60 F (par chèque, avec l'annonce). Pas plus de 8 lignes de texte.

« J'ai lu avec grande attention votre article sur le Congo-Brazza paru dans le dernier P.B. (n° 434 - février 2000). *C'est avec raison que vous avez dénoncé les agissements des sociétés pétrolières dans cette partie de l'Afrique [...] Mais en amont de ces affaires, n'est-ce pas la responsabilité de nos gouvernements successifs, de nos grands idéaux politiques, qui est en cause ? [...].*

Dans de telles conditions, se permettre de juger les Africains, et tout particulièrement les rivalités Sassou N'Guesso-Pascal Lissouba, me paraît très hasardeux [...] Pascal Libouba n'était-il pas trop en avance sur son temps ? Ses objectifs et ses actions ne dérangeaient t-ils pas nombre d'intérêts particuliers ou corporatistes ?

Alors ne traitez pas Pascal Lissouba de « corrompu et népotiste ». Dans une situation identique, si c'était M. Lissouba qui était qualifié de marxisant, n'est-ce-pas à M. N'Guesso que vous auriez adressé vos qualificatifs ?

Actuellement N'Guesso applique dans son pays le même traitement que les Russes contre les Tchétchènes, les Serbes contre les Kosovars, les Mexicains contre les Chiapas... C'est-à-dire génocide et épuration ethnique... ! [...] ».

Gilles Mazot
Caurel (22)

L'article sur le Congo-Brazzaville était une synthèse de plusieurs articles parus dans diverses publications. Le fait de qualifier Pascal Lissouba de « corrompu et népotiste » est notamment repris du numéro du 4/11/99 de « Témoignage Chrétien » – qui a lancé avec l'hebdomadaire « Réforme » une pétition contre l'indifférence internationale devant la guerre civile du Congo-Brazza. Dans ce numéro Henrik Lindel écrit : « Ces prétendues démocrates n'ont cependant rien de très recommandable. Les Congolais gardent un très mauvais souvenir du président Lissouba, archicorrompu et népotiste. De plus, à l'instar du régime de Sassou N'Guesso, la rebellion est dirigée par des seigneurs de guerre, qui organisent des massacres et des pillages contre les civils congolais ».

Il n'a jamais été dans notre intention de prendre la défense de Sassou N'Guesso. Ce n'est pas parce que celui-ci est en train de l'emporter avec l'aide de la France et le soutien de Elf qu'il est pour autant devenu légitime et respectueux du sort des Congolais. Ce que le P.B. a voulu faire, c'est contribuer à briser le mur du silence sur la tragédie du Congo-Brazzaville.

« Ce courrier pour vous communiquer mes remerciements mais aussi, malheureusement, mon incompréhension.

Tout d'abord, un grand merci pour avoir bien voulu publier une petite annonce pour mon amie slovène.

Mon incompréhension : Le PB/PV peut-il sérieusement se présenter comme un organe de « presse bretonne, libre et de gauche » (n° 433). C'est moi qui souligne. C'est la question que je me pose à la lecture de votre réponse au courrier de Thierry Landrein (dans le même numéro). Vous faites le distinguo entre « nationalité » et « citoyenneté) bretonnes [...] et vous écrivez : « il nous paraît donc légitime et juste de donner le droit de vote et l'éligibilité aux personnes qui, par leurs impôts, contribuent au budget de la Bretagne ».

Le Rmiste que je suis doit-il comprendre là qu'être imposable est la condition suffisante (et nécessaire ?) pour bénéficier de cette citoyenneté bretonne ? Entendez-vous également par là que les Bretons de Bretagne ou d'ailleurs, victimes d'un destin économique qu'ils ne maîtrisent pas et qui n'auront pas les moyens de payer des impôts chez eux, seraient privés des droits de vote et d'égibilité au profit du dernier arrivé et du mieux offrant ? [...] ».

Fabrice Ronsin
Rennes

Que M. Ronsin se rassure : l'UDB n'entend pas réintroduire le vote censitaire qui, au XIX^e^ siècle, réservait le droit de vote aux catégories les plus fortunées. Ce que nous avons exprimé, c'est l'idée, incontestable, nous semble-t-il, que ce qui permet à des pouvoirs publics d'établir un budget pour une société humaine, ce sont bien les impôts, directs (y compris locaux) ou indirects, qu'acquittent les membres de cette société. Que les plus démunis d'entre eux soient exemptés d'impôt direct nous semble tout à fait justifié et nous savons que M. Ronsin souhaiterait avoir les moyens d'être imposable, mais le principe général que nous venons d'énoncer n'en est pas moins vrai. Les personnes qui ne vivent pas en Bretagne, quelles que soient leurs origines, qu'elles aient ou non un attachement pour l'identité bretonne, ne participent pas aux recettes des collectivités de Bretagne mais alimentent au contraire les recettes d'autres collectivités.

Si l'argument ne convainc pas M. Ronsin nous réaffirmons l'essentiel de nos convictions : le droit de vote et l'éligibilité doivent être fondées sur le droit du sol.

Courrier



D.R.

"Le P.B. prend de la hauteur" nous écrit un ami qui a trouvé à Katmandu, au Népal, notre journal entre les mains d'un Breton qui n'hésite pas à afficher son identité : gwenn-ha-du oblige...

« Je suspends mes versements automatiques à « Télérama », suite aux différents articles polémiques à l'encontre du mouvement breton, parus récemment dans ses colonnes. Totalfina défigure nos côtes : boycottons Totalfina. Télérama (et quelques autres que je fréquente moins régulièrement) défigurent notre combat culturel : boycottons Télérama. Frappons où ça fait mal : à la caisse ».

R.L.
Lorient

« Ci-joint le renouvellement de mon abonnement au « Peuple Breton ». Plus quelques « lurioù » pour soutenir notre combat, via le mensuel, pour une Bretagne autonome. Une publication comme celle-ci est importante pour les Bretons engagés (et en particulier pour ceux de l'extérieur). Bevet Breizh. »

Patrick D.M.
Orléans (45)

« Bien sûr je me réabonne : ce mensuel m'est indispensable. Où trouverais-je autant d'arguments pour notre cause ? L'article de Jean-Do Robin de février (« Seule la vérité est révolutionnaire ») est impressionnant et attristant (Jaurès) mais fort utile [...]. Merci pour les articles de Yann Frévet (j'ai une sensibilité bien à gauche ; la timidité du PS et l'absurdité de l'extrême gauche [...] sont si écœurantes que je trouve là un peu de réconfort). Merci pour votre sensibilité écolo, à l'heure où malgré un ministère Vert, nous n'avons pas de réponse satisfaisante face aux marées noires, à l'enfouissement des déchets radioactifs, aux énergies renouvelables, aux transports ferroviaires, au cabotage, aux OGM et farines animales et à la pollution de l'eau douce... Pour ce dernier point, merci d'avoir le courage de vous opposer au lobby du porc, par exemple, alors qu'il est breton.

Merci pour les articles en breton que j'espère pouvoir, un jour, lire sans aucune difficulté.

Meur a wech trugarez ha kenavo ».

Henri Pascal
Saint-Etienne-de-Montluc (44).

« Setu ur chekenn-bank' vit daou « Statud politikel evit Breizh ». Trugarez braz en araok, met dorn ha dorn gant Thierry Landrein hag, evel just, gant Loarans Perennec (Peuple Breton n° 435). Sklaer hag e galleg : ça fait chier de savoir que certains nantis réactionnaires résidant en Bretagne voteront contre vous, contre nous... Alors que privé du droit de vote, car non considéré comme citoyen breton, je serais contraint de voter à contre-cœur et à contre-emploi en Hexagonie ! Même pas une dérogation pour les adhérents à l'UDB ? ».

Yann-Saig Karadec
Le Havre.

« Je viens m'abonner au « Peuple Breton », à cause des articles de Yann Fiévet, rencontré dans le centre de la France, un beau jour d'été 1998. Meilleurs sentiments. »

Philippe Ars
Nantes

« Je vous envoie ce chèque pour un premier abonnement à votre « Peuple Breton ». Je trouve votre vision de l'avenir de notre Bretagne assez juste, mais je dois apprendre à mieux vous connaître (..). Les aléas de la vie professionnelle m'ont exilé ans la région du Gard, loin de mon pays de Douarnenez. Aussi je serai ravi de garder contact avec mes racines et ce, grâce à votre journal [...] Jean-Pierre Le Mat concluait ainsi un de ses livres : « Nous sommes à un carrefour, et les cartes maîtresses sont dans nos mains. Redoutables et passionnantes responsabilités ». Eh bien, j'espère que je serais là, bel et bien présent, quand nos cartes s'abattront pour la victoire. Kenavo ».

David R.
Manduel, (30)

Chaque mois depuis 1969
armor magazine
présente et commente
LA VIE BRETONNE
B.P. 419 - 22404 LAMBALLE CEDEX

Un mois exceptionnel

Les premiers dans la presse, nous sommes en mesure de vous annoncer plusieurs événements de la plus grande importance pour ce mois-ci.

Pensant à son destin national et tout et tout, Lionel Jospin a convoqué Tony Blair et Tonton Aznar les jours prochains à Sainte-Gabelle pour un séminaire portant sur la dévolution. Embarrassé par l'affaire corse il souhaite demander des conseils à ses amis pour s'en sortir correctement et, tant qu'à faire, profiter de l'occasion pour faire un grand pas en Bretagne comme au Pays basque.

Il vient aussi de rencontrer le Nonce Apostolique à Paris. L'idée lui trottait dans la tête depuis deux ans de faire aussi un acte fort de repentance. Bien que Jacques Chirac y soit totalement opposé, Lionel demanderait pardon pour un bon nombre de fautes commises par la France. Par exemple, pour les millions de morts inutiles au Viet-Nam, en Algérie, à Madagascar. Pour l'oppression culturelle des peuples de l'hexagone, pour l'attitude des flics durant la période de Vichy, pour le métro Charonne et pour tant d'autres forfaits du Pays dont il voudrait redresser l'Image aux yeux de l'Europe et du Monde.

Enfin, je ne sais pas si vous avez remarqué la bougeotte qui atteint un bon nombre des hommes politiques voisins. Douste-Blasy veut le fauteuil de Toulouse, tandis que Cohn-Bendit, Philippe Seguin visent celui de Paris. Mais cela fait bien des populations qui se sentent abandonnées. On ne nous dit jamais à la télé qui va les remplacer à Berlin, Epinal et Lourdes. R.P.S. (Régions & Peuples Solidaires) annonce son intention de profiter de l'occasion pour souligner ce trait négatif de la centralisation... en présentant des listes ou des candidats dans chacune de ces villes aux prochaines élections.

L'idée n'est pas si bête. Les sondages montrent tous que malgré, ou à cause, du matraquage télévisuel de l'opinion publique française, celle-ci est de plus en plus proche de nos thèses sur la nécessité de soutenir nos langues ou, comme dernièrement, en se prononçant à 49 % pour l'indépendance de la Corse. Aller y recueillir les fruits de ces bonnes dispositions peut être dans le rôle de R.P.S. pour bien montrer au ministre de l'Intérieur que décidément tout fout le camp.

Ainsi, Michel François aurait accepté d'être candidat à Epinal, Christian Guyonvarc'h qui connaît bien les affaires européennes, irait à Berlin, ce qui est désormais possible dans le cadre de la "libre circulation des personnes et des biens". Quant à Yannig Baron, il a été pressenti pour Lourdes, mais il n'a pas encore donné son accord. Cette volonté de R.P.S. présente aussi l'avantage de laisser de la place aux femmes au sein de l'U.D.B. Tout cela sera examiné par le B.P. courant avril...

AL LOUARN

PEUPLE BRETON SERVICE

A notre local de Saint-Brieuc, Sylvie assure à mi-temps le secrétariat du ***Peuple Breton***. Ses permanences ont lieu :

Lundi et Vendredi :
de 9 h à 11 h 30 / 14 h à 16 h 30
et le mardi de 14 h à 18 h

Si vous avez besoin de précisions sur votre abonnement, envie de renseignements divers, ou simplement des demandes, des propositions ou des suggestions à formuler, n'hésitez pas à appeler

Tél. / fax / répondeur :
02 96 61 54 11

Librairie du PB

(expéditions franco de port par correspondance)

- **La mouette et l'ajonc. Itinéraire d'un Breton de gauche** J.J. Monnier (126 F)
- **Histoire de l'Union Démocratique Bretonne** J.J. Monnier (48 F)
- **Autocollant Peuples d'Europe, avec 18 noms et drapeaux** (10 F le 1er, 6 F par exemplaire en plus)
- **La Bretagne et les problèmes écologiques** L. Le Bec (38 F)
- **Le Breton, jeunesse d'une vieille langue** F. Morvannou "Tout sur le Breton ou presque" (51 F)
- **Les Bretons et la révolution. Elans et déceptions** J.C. Cassard, L. Le Bec, J.J. Monnier (20 F)
- **Enezenn an Envor** Fanch Peru (63 F)
- **Le statut particulier de la Bretagne** UDB (40 F)

Bon de commande à recopier ou à découper. Cocher les livres choisis
Règlement par chèque à joindre à l'ordre du :
PEUPLE BRETON, 9 rue Pinot Duclos, 22000 SAINT-BRIEUC

Abonnez-vous au Peuple Breton

NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

.....

● Souscrit un abonnement ❑
un réabonnement ❑

– tarif normal :	200 F
– tarif de soutien :	à partir de 220 F
– étranger :	240 F et plus
– étranger par avion :	270 F et plus
à partir de N°	inclus

● Prélèvement automatique mensuel
❑ minimum 20 F
❑ de soutien : 23 F - 25 F - 35 F
(Joindre un relevé d'identité bancaire)

● **Ci-joint le règlement par :**
❑ **chèque postal**
❑ **chèque bancaire**
❑ **mandat-lettre**
à l'ordre du
"Peuple Breton/Pobl Vreizh"

9 rue Pinot Duclos, 22000 SAINT-BRIEUC - C.C.P. RENNES 2365-76

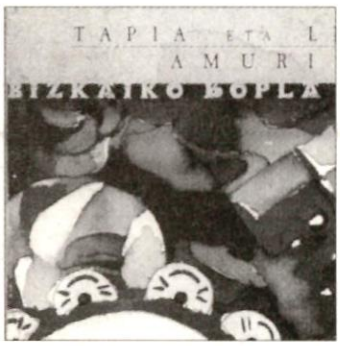
Musiques d'Euskadi

Le Peuple Breton en collaboration avec Radio-Bro-Gwened vous propose désormais régulièrement dans ses pages une rubrique consacrée à l'actualité musicale en Pays Basque. Actuellement, ces productions sont presque introuvables en Bretagne, les choses sont peut-être en train de changer. En attendant, nous vous indiquons les coordonnées des différents éditeurs :

– Elkar : 18, avenue Capitaine Resplandy, 64100 Bayonne

– Agorila : 13, rue Montalibet, 64100 Bayonne.

Tapia Eta Leturia — Amuriza "Bizkaiko kopla zaharrak" Elkar KD 540



Joseph Tapia et Xabier Berasaluze "Leturia" ont commencé à jouer ensemble dans les festivals en 84 en duo de trikitixa, associant l'accordéon diatonique au tambourin basque. Ils ont écrit ensemble l'une des pages les plus importantes de la trikitixa moderne, c'est d'ailleurs à ce titre qu'ils étaient invités du Festival de Cornouaille à Quimper l'été dernier dans le cadre des rencontres "Quand souffle l'accordéon".

Leur dernier CD "Bizkaiko kopla zaharrak" est une collection de belles et vieilles chansons populaires de Biscaye recueillies de la fin du XIX[e] au début du XX[e] siècle et sélectionnées pour ce disque par Xabier Amuriza, autre figure incontournable de la culture d'Euskal Herria.

Vous trouverez dans cet album des morceaux tendres et délicats, mais aussi des chansons enjouées très rythmées. On regrettera quand même le manque d'explications en français du livret... mais l'écoute du CD fera bien vite oublier cet inconvénient.

"Grand Festival de chœurs d'hommes – 200 voix basques" Agorila AGCD242

Comment parler du Pays basque sans évoquer les chorales ? En octobre dernier, les éditions Agorila, pour fêter leurs 50 années au service des musiques du Sud-ouest en général et plus

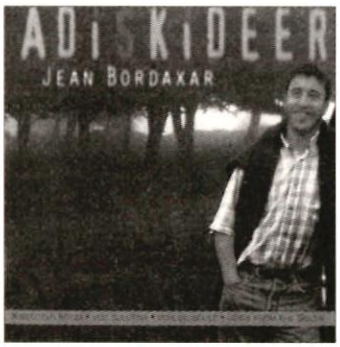


particulièrement de la culture basque, organisaient au théâtre de Bayonne un grand festival de chœurs d'hommes.

Un CD est né de ce rassemblement. 6 chorales étaient présentes, Adixkideak, Argileak, Arin Luzien, Biez Bat, Errobi Kanta et Gaztelu Zahar, chacune d'entre elles nous présente d'abord 2 chants, puis les chorales se rassemblent (au total 200 choristes) pour nous interpréter 8 morceaux supplémentaires.

Le chant choral est incontournable dans la culture d'Euskal Herria, ce CD est indispensable dans la discothèque de tous ceux qui apprécient ce style de chant... ou de ceux qui souhaitent le découvrir.

Jean Bordaxar "Adiskideer" Elkar KD533



Cet album est le premier de cet auteur-compositeur-interprète souletin de 40 ans. Depuis de nombreuses années déjà, Jean Bordaxar est impliqué activement dans le monde culturel basque, prenant part à 5 pastorales (théâtre populaire chanté et dansé traditionnel de Soule), enseignant la danse aux enfants de son village, très actif au sein de l'association "Su hazia" dont le travail peut-être assimilé à celui de Dastum, lauréat d'Euskal kantu txapelketa en 1996 (l'équivalent du Kan ar bobl en Bretagne).

Jean Bordaxar est donc l'auteur de la plupart des textes et le compositeur de la quasi totalité des mélodies. La variété dans les arrangements et les interprétations allant du solo au chant choral a capella dans la plus pure tradition souletine, en passant par le duo avec des voix féminines et les chants nouveaux accompagnés donnent à ce CD une riche diversité.

On notera également la qualité photographique du livret (une véritable balade en Soule), un livret qui précise également en français le thème de chaque chanson : les amis, l'amour de son pays, de sa langue... Un album authentique et émouvant.

Olatz Zugasti "Bulun bulunka" Elkar KD532



Olatz Zugasti est née en Guipuzkoa en 1965. Toute petite, elle étudie la musique pour se fixer ensuite sur un instrument auquel elle consacre beaucoup de temps et d'efforts ; la harpe. Son intérêt pour la musique celtique et son talent lui confèrent un style propre, le son transparent de la harpe et sa voix expressive créent une ambiance qui apporte de nouveaux timbres à la musique du Pays basque.

Dans ce CD intitulé "Bulun Bulunka", Olatz Zugasti nous emmène dans les mondes tendres et mystérieux du rêve, au milieu de sourires d'enfants, dans de généreux paysages de coton. Les arrangements et l'interprétation de ces chansons qui se transmettent de génération en génération au Pays basque font de ce travail un album qui plaira aux petits... et aux plus grands, et qui ne laissera pas indifférents les nombreux amateurs de harpe celtique en Bretagne !

Alain HERVOCHON

Radio Bro-Gwened 92.6 - 97.3 - 101.7 fm

A noter pour les Morbihannais, une émission musicale "Balade en Pays basque" sur Radio Bro-Gwened (Pontivy 92.6 / Nord-Morbihan 101.7 / Lorient et Vannes 97.3) proposée le samedi après-midi de 15 h à 17 h en alternance avec "Le p'tit jus", émission de musique irlandaise.

(Prochaine balade en Pays basque : le samedi 15 avril).

Pelaouit

par Pierre Morvan

Gilles SERVAT : « Comme je voudrai ! » (Columbia, Sony Music, COL 497962 2)



Roger Gicquel vous annonçait sa sortie dans le dernier PB. Eh bien cette fois, ça y est, c'est fait, le Servat nouveau est arrivé, tout frais, tout chaud, dans les bacs des disquaires. Un Servat qui a du corps et de l'âme. Une âme bien chevillée au corps. Et réciproquement. Palpitant de colère et de révolte contenue. Emouvant de tendresse.

Servat, c'est la force tranquille déclinée à la mode bretonne. Et c'est tout tranquillement qu'il affirme sa ferme résolution : *« Comme je voudrai ! »*.

« Je chanterai comme je le voudrai / Je chanterai ce que je voudrai / Comme je voudrai je chanterai / Et dans la langue que je voudrai».

C'est bien ce que Gilles Servat a toujours fait, depuis la fameuse *« Blanche Hermine »*. Et c'est ce qu'il continue à faire avec ce dix-huitième album, le second enregistré à Dublin, où il a retrouvé ses potes irlandais.

Gilles Servat chante ce qu'il veut. Avec *« Erika, Erika»*, il clame sa rage contre la complaisance dont bénéficient les pollueurs. Avec *« Où nous entraîne... »*, il s'insurge contre la haine qui mène le monde, du Kosovo en Algérie, de Jérusalem à Belfast... Et Gilles chante dans la langue de son choix. En anglais, sur *« To Scots Friends »* pour saluer les amis écossais et les remercier de cette « lovely flame » qu'ils ont allumée chez eux. Et en breton pour, avec *« Er soudarded zo guiskef e ru »*, rendre hommage à tous les morts de toutes les guerres, à commencer par les 240.000 victimes bretonnes de 14-18. Ou pour, avec *« Tregont blé zo »*, vibrer de l'espoir que lui inspire la chute de ce « mur de la honte » qui éloignait les Bretons de leur propre langue.

On le sait, Servat est un homme libre, et c'est en homme libre que, toujours, il chérit sa terre, sa Bretagne. Il se trouve que sa Bretagne est aussi la nôtre : une terre de paix et de tolérance, un pays ouvert sur le monde et rempli d'espérance, enraciné dans une tradition vivante, actualisée, sans cesse enrichie. Il est des compagnons avec qui il est bon de continuer à faire un bout du chemin.

IMPITOYABLE

On n' a parlé que de cela au MIDEM, le salon des éditeurs de musique qui se tient chaque début d'année à Cannes : la piraterie musicale, c'est-à-dire le téléchargement sur Internet et le copiage privé, met en péril l'industrie du disque. Laquelle semble n'être qu'une jungle impitoyable. Philips n'a en effet commencé à commercialiser massivement ses graveurs de CD qu'après s'être séparé de sa maison de disques, Polygram... Sympa pour les copains !

La première cause du développement important de cette piraterie et de la baisse corrélative des ventes de CD paraît pourtant bien être d'abord le prix du disque lui-même, jugé dissuasif. L'acheteur potentiel est souvent jeune et donc désargenté... Alors comme Yoyo Jospin semble être en veine de cadeaux fiscaux, pourquoi ne tiendrait-il pas enfin cette ancienne promesse de baisser la TVA sur le disque ? Une promesse tenue ? Allez, chiche !

BAGAD BRO KEMPERLE : « Ar gouriz ruz » (Coop breizh, CD 895)



« Tradition vivante, actualisée, sans cesse enrichie d'apports novateurs ou extérieurs », voilà bien qui pourrait qualifier la démarche et l'approche de nombreuses formations bretonnes, à commencer par celles qui guident, depuis un demi-siècle, les pas du Bagad du Pays de Quimperlé.

Et pour ses 50 ans, justement, le Bagad a mis les petits plats dans les grands en nous mitonnant ce nouvel album, *« Ar gouriz ruz »*, enregistré en public, au Quartz de Brest, à Lorient et à... Valladolid. Un album somptueux, placé sous le double signe de la rencontre et du voyage. Rencontre de la plus pure tradition et de l'exploration la plus renversante. Voyage au cœur d'un répertoire fait de mariages réussis. Rencontres avec des musiciens venus d'ailleurs, ceux de Celtas Cortos par exemple. Voyage au centre du pays Montagne avec ce « Trop Menez » agrémenté d'un document sonore pas piqué des hannetons (et d'époque), la *« Chanson des Cercles Celtiques »* qui se chantait, paraît-il dans les années 60, à Paris. Au total, 75 minutes qui feront passer sur vous le souffle de l'émotion.

BAGAD : « Kamplonad Breizh, Vol 3 » (Coop Breizh, CD 898)



Et si vous en voulez encore, du souffle et de l'émotion, n'hésitez pas à vous procurer l'enregistrement des épreuves lorientaises du Championnat National des Bagadoù 99, publié par la Coop Breizh sous la forme d'un double album. Vous y trouverez le meilleur d'une forme d'expression musicale qui porte haut et fort « l'honneur de la Bretagne ». Et qui permet à Alain Swietlik, chroniqueur musical jadis méchamment congédié par Télérama, de souligner cette « vie musicale sans équivalent » que l'on connaît ici et qui doit tant à la BAS. Le meilleur, c'est-à-dire l'ensemble des 10 formations qui ont concouru en première catégorie, du champion, Ronsed Mor, au Bagad Quic en Groigne de Saint-Malo et le vainqueur de la deuxième catégorie, le Bagad de Beuzeg ar C'hab. Puissant !

RASTA BIGOUD : « Breizh Zion» (Griffe, Sony Music, GRI 19118 2)

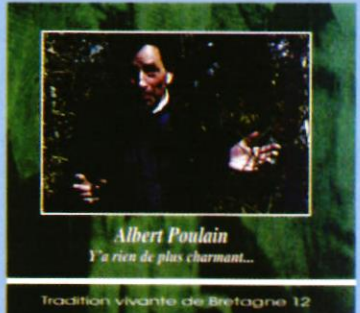
C'est bien du reggae, et dans la plus pure tradition, que nous proposent les six Finistériens de Rasta Bigoud, qui militent pour *« l'appropriation collective de toutes les musiques »*... Le groupe, né en 1996, s'est imposé sur toutes les scènes bretonnes, des Trans' aux Vieilles Charrues, et même bien au-delà, avant de commettre un premier CD à succès, *« Breizh Zion »*, littéralement Bretagne Terre Promise en britto-jamaïcain. On le sait, le reggae n'est pas seulement un genre musical, c'est aussi un état d'esprit qui conduit à dénoncer tous les poisons, du nucléaire à la drogue en passant par Jean-Marie Pas Cool, celui qui « refuse l'égalité des races et répand la haine ». Rasta Bigoud ? Un reggae « made in Breizh » festif et sympathique.



Albert POULAIN : « Y'a rien de plus charmant... » (Dastum, DAS 136)

Figure célèbre de Haute-Bretagne, ardent défenseur de la culture gallèse, Albert Poulain a derrière lui des années et des années de collectage, de quête patiente et obstinée. Qui d'autre que Dastum pouvait décider de fixer sur CD le fruit de ce travail précieux, cette moisson engrangée au détour des chemins, au coin de l'âtre ou de la table de formica ?

Albert Poulain, « encyclopédie vivante du pays gallo », selon Jean-Louis Latour qui présente l'interprète,



son CD, et le livret de 60 pages qui l'accompagne, trouve donc tout naturellement sa place dans la collection « Tradition Vivante de Bretagne » de Dastum. Le premier comme la seconde poursuivent le même but : faire en sorte que l'héritage précieux que l'on nous a légué « continue d'avancer »... Engranger, labourer et resemer... L'Homme de Piperiâ la Galette, ce pays « où l'on ne goûte vraiment les crêpes qu'après la douzième avalée », n'a pas d'autre ambition quand il nous livre ces quelque vingt chansons et « dieries », en fait une (toute petite) partie de son immense savoir. Précieux.

UN MOMENT DE PLAISIR



COAT-ALBRET

CIDRE BOUCHÉ DE BRETAGNE

LOÏC BERTHELOT - Artisan-cidrier
Cellier du Bois d'Albret - 35137 BÉDÉE
Tél. 02 99 09 05 78

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

SOCODIP - PUBLICITE - 02 99 85 [illegible]